

# DEVELOPPEMENT ET RECOMPOSITION DES ESPACES PERIURBAINS

COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE DU 30 AVRIL 2004

Marie-Christine JAILLET

---

**Philippe TIZON**, IUP aménagement et développement territorial :

Nous sommes ici dans « l'amphithéâtre de la présidence » de l'UPPA, pour assister à la première séance de rencontres entre une conférencière et un public qui travaille dans le milieu du développement territorial en campagne, en ville, en « quartier sensibles » ou en zone périurbaine.

Jean-Michel Uhaldeborde, notre président, travaille sur les questions qui nous intéressent aujourd'hui puisque, entant qu'économiste, il a consacré l'essentiel de sa carrière, de ses enseignements et de sa recherche sur les finances locales. D'autre part, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour participe à l'aménagement universitaire du territoire du Piémont pyrénéen, car elle est organisée sur deux régions : l'Aquitaine et les Midi-Pyrénées, sur trois départements : les Hautes-Pyrénées, les Landes, les Pyrénées atlantiques et sur quatre agglomérations : l'agglomération Paloise où nous accueillons environ 9000 étudiants, l'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz où nous accueillons 2000 étudiants ; l'agglomération du Grand Tarn, environ 800 étudiants et l'agglomération de Mont de Marsan qui voit à peu près 450 étudiants issus des formations d'IUT.

L'organisme qui nous réunit aujourd'hui est Pays et Quartier d'Aquitaine, groupement d'intérêt public assez original dans sa conception, qui a un peu plus de deux ans d'existence administrative. Son originalité réside dans le fait que, dès le départ, ses initiateurs, c'est à dire des collaborateurs de l'Etat, notamment du SGAR et de la Région, des élus et des fonctionnaires territoriaux, ont choisi de faire collaborer ceux et celles d'entre nous qui nous occupons des zones rurales et ceux et celles d'entre nous axés sur des questions plus urbaines. Avec celui de la Réunion, c'est le seul centre de ressources, qui associe à la fois toutes les échelles, toutes les dimensions du développement territorial et qui, dès le départ, a souhaité associer de façon institutionnelle au sein de son conseil d'administration et d'orientation, un certain nombre de lieux de connaissances, de formations et de recherches si diverses. Lors du tour de table du Conseil d'Administration, à côté de l'Etat et de la Région Aquitaine qui financent le fonctionnement de ce GIP Pays et Quartier d'Aquitaine, on trouve,

le Conseil Economique et Social régional, l'Université Michel Montaigne Bordeaux III, l'Université Montesquieu de Bordeaux IV, l'Institut des Etudes Politiques qui relève de Bordeaux IV et bien sur l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

La CPAU Aquitaine est d'une certaine façon le maître d'œuvre, l'organisatrice en partenariat avec PQA, de ce cycle de conférences auquel nous vous invitons.

A titre personnel, je suis très heureux que la première thématique qui nous réunit, soit celle du périurbain, c'est à dire ni de l'urbain dense ni de la « pure campagne»...

Je suis aussi très heureux d'accueillir Marie-Christine Jaillet qui pour beaucoup d'entre nous s'est distinguée dans les années 90 comme une chercheuse travaillant sur les questions de la politique de la ville, alors qu'auparavant, elle avait travaillé sur les pavillonnaires et qu'elle est aujourd'hui une des spécialistes des questions périurbaines.

**Hervé CASTELLI**, chargé de mission PQA :

Notre mission inscrite au contrat de Plan Etat Région, est d'accompagner la mise en œuvre des politiques contractuelles territoriales, en résumé : contrats d'agglomération, contrats de villes et contrats de pays... Nous accompagnons la mise en œuvre de cette politique selon deux axes :

- Premièrement, faciliter la circulation d'expériences, de pratiques et de savoirs faire entre les acteurs impliqués dans les contrats de villes, dans la politique de la ville mais aussi au sein des pays. Il s'agit d'essayer de trouver des croisements, des échanges méthodologiques entre ces acteurs qui font peu ou prou le même métier. Nous avons des groupes de travail qui réunissent des techniciens qui échangent sur leur savoir-faire, nous avons aussi un service qui répond au quotidien aux questions et aux attentes des praticiens, puis nous sommes en train de mettre en œuvre des « fiches ressources », fiches de capitalisation qui seront diffusées sur notre futur site Internet au début de l'été.

- Le second axe que nous allons développer aujourd'hui, est de faciliter la diffusion, la confrontation des connaissances issues de la recherche. Nous l'entamons aujourd'hui avec la mise en œuvre de ce cycle de conférences-débats et comme nous avons l'habitude de faire au centre de ressources, on s'associe avec des gens qui savent bien faire. Nous nous sommes donc associés à la CPAU d'Aquitaine avec qui nous avons l'habitude de collaborer.

Je voulais aussi remercier nos partenaires universitaires qui sont membres d'administration du GIP, notamment Claude Sorbets, directeur du laboratoire CRVL à l'IEP, Maurice Goze le directeur du IATU et Philippe Tizon qui nous ont aidé à concevoir le contenu de ce cycle.

Je rappelle qu' il y aura cinq conférences-débats à cheval sur 2004-2005, dont les comptes-rendus vous seront envoyés.

Je termine en remerciant Marie-Christine Jaillet que nous sommes très fiers d'accueillir pour entamer ce cycle.

**Michel PRAT**, CPAU Aquitaine :

La CPAU fait partie d'un réseau national : les Pôles Régionaux d'Echanges sur l'Aménagement et le développement du Territoire (PREDAT), réseau rattaché en partie au Ministère de l'Équipement et au Plan Urbanisme, Construction et Architecture. La CPAU est également soutenue par le Conseil Régional et par les fonds européens. C'est une association qui existe depuis plus de 20 ans et qui a pour mission de créer des lieux de paroles pour permettre à chacun de s'exprimer librement en fonction de ses compétences personnelles et professionnelles, à l'abri des représentations institutionnelles, sur l'ensemble de son expérience afin d'approfondir un certain nombre de thèmes.

Pourquoi avoir choisi le périurbain pour commencer ?

Je donnerai trois grandes idées qui correspondent à la manière dont nous avons bâti le dossier que nous vous avons remis :

- Comme disait Philippe Tizon, quand nous étions jeunes, les espaces périurbains et la ville étaient des espaces territoriaux bien définis ; il y avait le centre ville, le périurbain ( la banlieue), un petit peu de dispersion urbaine aux alentours des grandes villes et le milieu rural. Ces concepts étaient simples et assez bien normés. Depuis une vingtaine d'années, ces concepts ont en grande partie explosé et plus particulièrement celui du périurbain qui est devenu un vaste espace dont on ne sait plus très bien où sont les limites. Marie-Christine Jaillet nous parlera certainement du cas de Toulouse où le périurbain commence à dépasser le département de Hautes Garonne. Plusieurs classes sociales se mélangent, mais les classes moyennes se sont particulièrement appropriées cet espace et en font à la fois un espace de professions, de loisirs, de famille, de consommations et de services ...

-Deuxième point : Il y a une multitude de classes sociales qui existent au sein d'un lieu qui n'est pas du tout égalitaire dans la mesure où il présente beaucoup de ségrégation et de ségrégation cachée. C'est en effet dans ces milieux périurbains que, loin de la ville, on trouve des lotissements à bon marché, des situations de surendettement et de misère ; mais on ne les voit pas parce qu'ils ne s'affichent pas contrairement à la ville où on arrive à mieux mesurer où sont les quartiers en difficulté.

-Troisième point : celui des « grandes manœuvres territoriales ». Les espaces urbains d'autrefois avaient un certain nombre de normes politiques, il est vrai que depuis quelques années, l'intercommunalité a fait exploser ces lieux d'enjeux des pouvoirs politiques et des pouvoirs territoriaux. On s'aperçoit qu'aux franges des villes, un certain nombre d'intercommunalités se mettent en place pour marquer leur différence par rapport à la ville et montrer qu'elles se situent à côté de la ville, tout en en dépendant et en entretenant des relations étroites etc...De nouveaux enjeux territoriaux apparaissent et deviennent des enjeux politiques et de pouvoir.

**Marie-Christine JAILLET :**

Je vais vous inviter en voyage à travers le périurbain, les périurbains, et je tenterai de vous montrer ce qui s'y passe.

L'âge venant, je suis revenue à mes premiers amours de chercheuse, travailler sur le phénomène de la périurbanisation comme au début des années 80. Dans le laboratoire que je dirige à Toulouse il y a, depuis trois ans, toute une série de travaux qui reviennent sur la question de la périurbanisation, ce qui autorise un peu de profondeur historique. C'est une échelle temporelle que les historiens considèreraient comme très courte, mais pour nous qui travaillons sur les processus de transformation de la ville, c'est une temporalité longue. Je vais donc pouvoir parler des évolutions entre ce qu'on a pu dire au début des années 80 sur la périurbanisation et ce qu'on peut en dire aujourd'hui.

Tout d'abord, en introduction, il faut prendre en considération le fait que mon propos vient probablement de ce que l'on appelle un « effet de site ». C'est à dire, lorsqu'un chercheur travaille sur des terrains, il travaille à partir d'un certain nombre d'observations faites sur un certain nombre de terrains, l'effet de contexte joue comme ici avec le périurbain toulousain terrain que nous avons investigué. Je sais bien qu'il y a certaines caractéristiques toulousaines qui ne sont pas partagées par bien d'autres villes y compris des villes de même taille. La question de la périurbanisation peut se poser en des termes différents dans d'autres types de villes, liée à la taille de ces villes mais liée aussi au contexte socio-économique de ces villes. Je mesure donc bien l'effet de contexte de mon propos, on pourra y revenir dans la discussion. L'intérêt de travailler sur Toulouse, pour toute une série de raisons sur les phénomènes de périurbanisation, c'est que cette ville est sans doute un bon laboratoire des transformations qui affectent les villes contemporaines ou ce qu'on appelle les villes « post-modernes » ; on a la chance d'être inséré dans une ville qui présente un

intérêt particulier, une pertinence particulière au regard d'un certain nombre de questions qu'on se pose aujourd'hui.

### **Premier élément : les deux acceptions à la question de la périurbanisation.**

Un propos introductif que je rappelle : il fut un temps, pas très lointain, où dans les milieux de la recherche des années 60, on parlait non pas de périurbanisation mais de « ville campagne ». Il était déjà question de processus de périurbanisation, simplement le mot périurbain n'était pas de mise, on parlait de rapports ville-campagne et c'est vrai qu'on avait une vision assez claire de la situation. Il y avait la ville, la campagne, il y avait un « front » d'urbanisation – les termes sont intéressants - et un certain nombre de chercheurs observaient comment le « front d'urbanisation » avançait avec le discours de la conquête, on était sur un vocabulaire guerrier, la ville conquérante, avançant dans la campagne et gagnant la campagne. Dans les années 60, les géographes ont donc fourni en France toute une série de thèses sur les rapports ville-campagne à Toulouse, à Nice, à Montpellier et ailleurs...

Au début des années 80, dans le champs de la recherche, apparaît une nouvelle thématique qui est celle de la périurbanisation mais on n'est plus sur le discours de la frontière, du front, de la rupture entre villes et campagnes, on est dans l'idée qu'il y a un tissu « rurbain » dit-on à l'époque, c'est le terme inventé, un tissu mixte, composite, rurbain... On parle aussi de « suburbanisation », d' « exurbanisation », de « naturbanisation » pour signifier le caractère métisse de ces espaces. On n'est plus dans une logique de front, d'affrontement, on est dans une logique de métissage. Il y a donc un changement y compris dans la nature des processus qui s'opèrent. J'y reviendrai.

Néanmoins, il y a une question sur laquelle il faut prendre position d'emblée quand on parle de périurbanisation, c'est de savoir de quoi parle-t-on ? Il y a deux acceptions à la question de la périurbanisation :

- soit la considérer comme un processus générique, constitutif de l'évolution des villes, processus qui a toujours existé.
- Soit considérer que c'est une phase spécifique historiquement datée du développement de l'urbanisation.

Il y a donc deux manières d'aborder la question et le propos que je vais tenir tient plutôt de la seconde que de la première...

### Un processus générique

Il est néanmoins important de revenir sur la première car, ce qu'on observe quand on travaille sur la ville dans un temps long, c'est que la ville évolue par deux mécanismes : un mécanisme de croissance en gagnant sur de nouveaux territoires - on est bien ici dans un processus de périurbanisation, de développement de l'urbanisation à la périphérie, c'est à dire d'extension de la ville -, puis un autre processus qui participe à l'évolution et à la transformation de la ville, le processus de renouvellement de la ville sur elle-même. La capacité du système urbain à partir du mécanisme de démolition-construction de se renouveler...

Ainsi, la ville évolue selon deux processus :

- 1- un processus de renouvellement.
- 2- un processus de croissance par conquête de nouveaux espaces généralement situés à sa périphérie.

En considérant cette vision de la périurbanisation on est amené à faire l'historique des phases de croissance de la périurbanisation. Si l'on reste grossièrement sur le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle on voit bien qu'il est possible de dater. Par exemple, ce qu'on appelle aujourd'hui les « faubourgs » dans certaines villes, correspond à une phase de périurbanisation, d'extension du noyau dense vers la périphérie par la conquête de nouveaux espaces.

Aujourd'hui, quand on parle de périurbanisation ce ne sont pas ces espaces là qu'on désigne, qui sont des espaces totalement incorporés à ce que l'on appelle la ville dense mais qui, historiquement, ont constitué une phase de périurbanisation qui a permis la constitution de couronnes périurbaines à l'époque. On voit aussi, de la même manière, qu'il a eu dans les années 1950-60, une autre phase de croissance périurbaine ou de croissance urbaine aux périphéries, qui a donné lieu dans un certain nombre de villes au développement des ZUP. De la même manière, quand on parle de périurbanisation aujourd'hui, ce ne sont pas ces espaces là qu'on désignent, ces derniers ont, dans le champs des politiques urbaines, une place et un traitement spécifiques, ce sont les espaces dont s'occupe la politique de la ville dont je ne parlerai pas aujourd'hui sauf si vous m'amener sur ce terrain dans les questions.

Cette vision constitue la première manière de poser et de comprendre la question de la périurbanisation. Elle amène à faire l'histoire des banlieues successives au fur et à mesure

de la poursuite de l'extension urbaine, constatant que ces phases successives de périurbanisation ont données lieu à des tissus urbains incorporés à ce qu'on appelle la ville ou la ville dense. Jusque là, la ville a eu la capacité d'amalgamer à ses tissus plus anciens ces espaces nouvellement urbanisés sans que ces phases de périurbanisation viennent bouleverser sa composition ou son unicité. En revanche, ce qui caractérise ce qu'on appelle la périurbanisation aujourd'hui c'est justement cette rupture, c'est à dire une phase de développement de l'urbanisation qui vient remettre en cause l'unicité de la ville, qui vient la décomposer, on n'est pas dans une logique d'incorporation comme on a pu l'être dans les phases précédentes de périurbanisation.

Ainsi, cette première acception considère la périurbanisation comme un processus qui a toujours existé, qui a donné lieu à la fabrication de tissus urbains avec une capacité de la ville à les amalgamer, à les incorporer.

### Une phase spécifique

La deuxième manière d'aborder la question de la périurbanisation, est de la considérer comme une phase spécifique du développement urbain caractérisée par des éléments morphologiques très spécifiques. C'est à dire, un phénomène qui, à partir du milieu des années 70, sous l'effet d'une politique du logement qui a favorisé, avec la réforme du financement du logement de 1977, l'accession à la propriété d'un pavillon et qui a donné lieu à la constitution, de plus en plus loin de la ville dense, de nouveaux tissus au détriment ou gagnés sur l'espace rural où se sont massivement construites des maisons individuelles. Il est vrai que ce processus de périurbanisation a donné lieu à la constitution d'espaces périurbains mais l'espace périurbain ne se réduit pas pour moi à ce que l'INSEE appelle l' « espace périurbain ». L'INSEE a organisé une division des territoires entre un pôle urbain et une couronne périurbaine. Un pôle urbain c'est, pour la plupart des agglomérations, une zone agglomérée mais cette dernière amalgame généralement une ville centre et des banlieues pavillonnaires, c'est à dire la périurbanisation des années 70-80. Il y a donc ces pôles urbains, puis il y a la couronne périurbaine. Je ne parlerai pas uniquement de la couronne périurbaine, j'inclurai ces tissus périurbains des années 80 qui constituent aujourd'hui une partie de ce que l'INSEE appelle le « pôle urbain ».

Si l'on regarde de quoi est constitué cet espace périurbain, on observe d'abord une sorte de nappe pavillonnaire, un effet d'étalement discontinu, c'est un espace qui incorpore dans une nappe pavillonnaire des noyaux villageois qu'on identifie et c'est également un espace parcouru de voies de communication. Ces espaces incorporent de plus en plus des services, des équipements, des zones d'activités économiques, dans des zones industrielles

classiques mais aussi dans des formes nouvelles de zones d'activités du type parcs technologiques. D'autre part, dans un certain nombre de communes très anciennement périurbanisées, celles qui l'ont été au début des années 80, on voit surgir des processus de diversification du parc immobilier avec un processus de densification et en particulier en matière d'habitat, un certain nombre d'immeubles.

Cette phase de périurbanisation a deux caractéristiques par rapport aux précédentes :

- 1<sup>ère</sup> caractéristique : elle a continué bien plus que les autres à dilater l'espace urbain, il y a donc un processus de dilatation évident et aujourd'hui, quand on parle d'espace périurbain il est de plus en plus difficile de dessiner la frontière, on est parfois sur des distances qui amènent très loin de la ville centre. En ce qui concerne l'aire urbaine toulousaine par exemple on se trouve à 50, 60 km du centre de cette aire urbaine c'est à dire de la ville de Toulouse. Cela signifie qu'on est aujourd'hui dans un phénomène d'urbanisation qui a constitué des macropodes urbains capables de franchir toutes les limites, administratives communales, mais également départementales. L'aire urbaine toulousaine déborde sur tous les départements, Haute Garonne, Tarn et Garonne, Aude et Ariège.

Ce qui a favorisé cette dilatation c'est le fait que cette phase de périurbanisation repose sur un phénomène social incontournable qui est la faculté donnée à chacun aujourd'hui de se déplacer individuellement, c'est à dire « automobilement ». Cette périurbanisation est intimement liée à cette capacité, cette compétence de mobilité acquise par chacun.

-2<sup>ème</sup> caractéristique. A la différence des phases antérieures de périurbanisation qui ont été incorporées à la ville, on est ici sur des logiques centrifuges. Cette périurbanisation ne vient pas forcément s'incorporer, s'amalgamer ou renforcer la ville, on est dans des logiques d'autonomisation de ces territoires et c'est le point que je vais développer.

Entre le début des années 80 et aujourd'hui, on voit bien, en terme d'évolution, le passage d'un modèle centre-périphérie à des logiques d'autonomisation de ces territoires périurbains. Dans les années 80, les espaces périurbains étaient appréciés comme des espaces adjacents à la ville, qui étaient sous contrôle d'une ville centre qui gardait en son sein la totalité des services, des équipements et de l'emploi. Ils étaient décrits comme dépendants du centre, on était donc dans un schéma assez classique centre-périphérie et sur une appréciation d'espace périurbain qui avait besoin de la ville centre, qui était dans une logique de dépendance avec des modes de vie où on habitait en zone périurbaine mais où on travaillait généralement dans la ville centre. Pour l'ensemble des activités ces périurbains étaient quasiment obligés d'aller dans la ville centre qui en son sein regroupait la totalité des services, des équipements, loisirs etc....

Aujourd'hui on est dans une logique tout à fait différente qui est celle de l'autonomisation.

Néanmoins, il existe un paradoxe qui est particulièrement lié au regard que porte aujourd'hui un certain nombre de techniciens, urbanistes ou architectes sur ces espaces là. Dans les années 80 ces espaces étaient considérés comme des tissus sans spécificités, ça n'était pas de la ville mais de la périurbanisation affligée de termes parfois virulents, « cités dortoirs » etc... Il s'agissait uniquement de fonction résidentielle, les urbanistes voulant lutter contre le mitage de l'espace ont prononcé des jugements de valeur assez marqués, on parlait quasiment d'une anti-ville.

Aujourd'hui, on doit considérer qu'il s'agit là d'espaces urbains à part entière. On peut le déplorer, l'urbain se développe dans ces espaces, ce n'est plus tout à fait de la ville dans le sens où ça ne répond plus à l'image qu'on a de la ville classique, dense, dessinée, mais c'est néanmoins de l'urbain qui s'y fabrique. On peut donc se poser la question : est-ce que l'on peut l'appeler ville ?

Quoi qu'il en soit, c'est à l'évidence, une nouvelle manière pour une grande partie des sociétés urbaines de s'inscrire dans l'espace. Cependant, les urbanistes ne sont toujours pas réconciliés avec le périurbain, ils tiennent un discours de distance et continuent à disqualifier la périurbanisation par leur propos, malgré la naissance d'un discours de requalification qu'est le discours de la ville émergente. Au milieu des années 90 il y a eu un débat sur la question de la ville émergente. Ce terme même était une manière de dire : « effectivement, là il y a de la ville qui émerge, alors vous n'en voulez peut-être pas, elle n'a peut-être pas les attributs de la ville dont vous rêver, mais c'est de la ville ! ». Malgré ce discours de requalification, symbolique de ces tissus là, les urbanistes sont restés sur un discours de mise à distance, assez critique que l'on voit bien surgir dans la loi « solidarité et renouvellement urbain ». La loi SRU est une loi qui a ajouté de nouveaux éléments à l'argumentation portée par les urbanistes afin de stigmatiser ces espaces et l'étalement urbain. - Ce dernier terme est tout à fait significatif ! - Cette loi qui vise à lutter contre l'étalement urbain est une manière de dire que ça n'est pas de la ville, je vous rappelle que la loi Solidarité et Renouvellement Urbain prône la ville dense, compacte, elle appelle à lutter contre l'étalement urbain et elle avance toute une série d'argumentations : l'étalement urbain ne répondrait pas à la nécessité de la durabilité, donc on produirait là de la ville non durable, c'est un mode d'urbanisation qui n'est pas économe des ressources, plus grave encore compte tenu des débats de ces décennies, ce sont des espaces qui feraient courir à la société urbaine un risque profond de désolidarisation, le lien social serait mis en danger.

Il y a donc toujours un rapport très ambiguë, très ambivalent à ces espaces, un discours de mise à distance, mais un discours qui reconnaîtrait ces espaces pour ce qu'ils sont : une

manière de faire aujourd'hui de l'urbain adapté à des conduites sociales, à des comportements, à des aspirations, c'est ce que j'essaierai de montrer dans mon propos. D'autant plus que ces espaces urbains ne sont plus dans des logiques de dépendance vis à vis de la ville centre. Ce sont des espaces qui se sont équipés, structurés, qui ont donc acquis des qualités et des aménités urbaines qui rendent leurs habitants de moins en moins dépendants d'un recours obligé à la ville centre. De ce point de vue on peut dire que les espaces périurbains ne sont plus tout à fait des espaces périphériques et qu'ils sont venus décomposer la centralité traditionnelle. Si l'on regarde comment vivent aujourd'hui les périurbains, ils peuvent, dans une agglomération comme Toulouse, satisfaire à la totalité de leurs besoins et envies sans jamais aller à Toulouse sinon s'y promener ; ici la ville devient une destination touristique, les citadins vont se promener à la campagne et les périurbains vont se promener en ville !... On va en ville pour des équipements qui n'existent que là. A Toulouse c'est par exemple le Bel Canto qui n'est que là, en revanche faire ses courses ne nécessite plus d'aller en ville, il y a des grandes surfaces, des galeries commerciales périphériques, et ces centralités secondaires commerciales incorporent aujourd'hui des fonctions ludiques, de loisirs, on n'a plus besoin d'aller dans les cinémas de la ville centre. On constate donc qu'il y a une capacité d'autonomisation de ces espaces qui, dans un certain nombre d'agglomérations, conduisent à une autonomie politique.

L'agglomération toulousaine est de trois communautés d'agglomérations, une première sur le centre et la première couronne, puis deux secteurs d'agglomération qui sont des communautés d'agglomérations, on est donc dans un pôle urbain à trois communautés d'agglomération. Il y a une logique fonctionnelle à ce processus, ça ne s'explique pas simplement par des problèmes d'équilibre politique ou de conflits politiques, on peut être un habitant du secteur Sud-Est qui s'appelle le Sicoval, travailler dans un secteur d'activité d'une de ces communautés et vivre dans le cadran Sud-Est de l'agglomération sans jamais avoir besoin d'aller en ville sauf quand on a seize ans et qu'il est important à cet âge d'aller déambuler dans les artères centrales de la ville, mais à cette exception là, on peut vivre dans cet entre-soi.

Encore une fois on n'est plus dans un modèle centre-périphérie mais dans un modèle de tendance à l'autonomie qui peut aller jusqu'à l'autonomie politique. C'est probablement une figure outrée mais on est moins dans une logique de dépendance à un minima que dans une logique de complémentarité. Complémentarité et dépendance ça n'est pas la même chose y compris dans les rapports politiques. Ça veut dire être passé d'une logique où la ville centre regarde de manière condescendante ses périphéries à une situation de coopération nécessaire parce que les périphéries ont aujourd'hui des capacités d'accueil de l'économie d'une part et offrent des services et des équipements d'autre part. Dans le cas de Toulouse,

qui n'est pas unique, ça peut aller jusqu'à une autonomie politique. D'autres agglomérations comme Marseille pour ne citer qu'elle, connaissent le même phénomène.

## **Deuxième temps : Quelle est la fonctionnalité de ces espaces ?**

Si ces espaces périurbains se développent depuis les années 80, quelle est leur fonctionnalité, à quoi servent-ils ? Ont-ils un rôle, une fonction particulière dans le système urbain ?

La thèse que je vais défendre peut évidemment être contestée car j'affirme une position.

Je pense que ces espaces ont une fonction opératoire depuis 30 ans, cette fonction est d'accueillir ce qu'on appelle les couches moyennes.

On peut remplacer aujourd'hui le périurbain dans ce que l'on appelle avec Jacques Donzelot « la ville à 3 vitesses ». Aujourd'hui, la ville dispose les couches sociales de 3 manières selon un processus de « gentrification » qui se poursuit mais qui se renouvelle dans son contenu social, dans les centres et cœurs des aires urbaines ; des logiques de relégations des plus pauvres, des plus fragiles et ou des émigrés dans un certain nombre d'espaces sur lesquels travaille la politique de la ville ; puis un processus de disposition des classes moyennes dans leur diversité dans les espaces périurbains. On peut décrire cette logique dans la plupart des agglomérations françaises quelle que soit leur taille, même si ces processus là prennent en compte l'historicité des villes et donc ne s'expriment pas tout à fait de la même manière.

Je reviens donc à la fonction sociale de l'espace périurbain qui est d'accueillir les couches moyennes. C'est un espace qui exclue les extrêmes. Les espaces périurbains sont des espaces dans lesquels il n'y a pas les « très riches », où il n'y a pas non plus les « très pauvres », pas davantage les familles nombreuses et en revanche il y a très peu de familles monoparentales. Sur le plan démographique, ces espaces accueillent des ménages appartenant aux couches intermédiaires, plutôt en activité, plutôt des ménages biactifs qui vivent en famille avec des enfants et qui, dans ces espaces, réalisent une accession à la propriété généralement en maison individuelle.

Néanmoins, l'installation de ces catégories sociales dans ces espaces périurbains est aujourd'hui de moins en moins définitive pour deux raisons : compte tenu des évolutions de la société, il y a aujourd'hui nécessité d'une plus grande mobilité pour des raisons

d'adaptation à la recomposition du travail d'une part et d'autre part parce que les individus sont inscrits dans des parcours de vie de plus en plus séquencés et de moins en moins linéaires du fait de la multiplication des divorces, des séparations et parfois de recompositions familiales. Cette vision diffère donc de celle que l'on avait des espaces périurbains dans les années 80, où il paraissait être le lieu d'aboutissement, d'enracinement des classes moyennes. Elles faisaient une accession, elles y restaient ; la représentation qu'on en avait est qu'elles mourraient sur place !

La situation a évolué, les espaces périurbains se sont complexifiés. Ils sont, pour un certain nombre de familles, un lieu d'aboutissement mais ils sont aussi et de plus en plus un lieu de passage, où elles viennent vivre un moment de leur cycle de vie et dont elles peuvent partir, revenir vers la ville centre ou repartir éventuellement plus loin. Il y a donc une complexification de cet espace agité de transformations, il y a aujourd'hui des mobilités intra-périurbaines. L'image de la famille qui quitte la ville centre, de logement locatif, en collectif et qui arrive dans une commune périurbaine, s'installe dans sa maison jusqu'à la fin de ses jours, c'est un modèle qui existe encore mais qui s'est atténué pour laisser place à des logiques d'aller retour, de va et vient y compris à l'intérieur des espaces périurbains.

A une échelle d'observation on peut considérer que c'est effectivement l'espace des couches moyennes, néanmoins ça n'est pas un espace plan socialement homogène, pourquoi ? Parce que les couches intermédiaires sont un conglomérat de catégories aux statuts, aux positions professionnelles extrêmement diversifiées. C'est pour cette raison que, plus que d'espace périurbain, il faudrait parler d'espaces périurbains au pluriel, d'espace mosaïque...d'un espace où les différentes strates des couches moyennes selon leur niveau de ressources et de revenus, leur capacités contributives, trouvent autant de niches, autant d'alvéoles où s'installer ; où ces processus participent à ce que l'on appelle la fragmentation de la ville. On n'est pas dans un espace unifié, une couronne périurbaine qui serait homogène, mais dans un espace alvéolaire, mosaïque, extrêmement composite fait d'une juxtaposition d'alvéoles, de clubs.

On peut donc observer que les espaces périurbains s'organisent selon plusieurs logiques :

- Une première logique de marquage social lié à ce que sont les bassins d'emplois.
- Deuxièmement, comme nous l'avons vu, il y a les principes de couronnes. Le processus de la troisième et de la quatrième couronne n'est pas celui des premières couronnes. Si l'on reste dans ce conglomérat des couches moyennes, on trouvera en troisième et quatrième couronne les fractions inférieures des couches moyennes.

- Troisième logique de disposition, celle des axes : ce système des couronnes peut être perturbé par des logiques d'axes à grande vitesse. Quand il y a une autoroute, celle-ci vient en bordure qualifier les espaces périurbains. Car elle permet de relier les centres, de se déplacer plus vite. Ces axes rendent l'ensemble des ces espaces urbains plus accessibles ce qui augmente leur l'attractivité.
- Dernière logique : celle de site. Il y a dans toute agglomération, dans toute aire urbaine, des sites qui se caractérisent par une qualité paysagère, environnementale, indépendamment cette fois de leur localisation 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, ou 3<sup>ème</sup> couronne, ce sont des sites généralement attractifs. Il y a là aussi des processus de qualifications sociales, d'accaparement des sites de qualités ; à l'inverse, là où il a des nuisances, le foncier est moins cher ce qui donne lieu à d'éventuels phénomènes d'installation des fractions inférieures des classes moyennes, des catégories ouvrières ou employées qui accèdent à la maison individuelle.

Il faut donc considérer cet espace périurbain comme une sorte de marqueterie sociale, complexe, qui vient s'inscrire dans l'histoire et dans la géographie de chaque agglomération, et ne pas en rester à l'image de la figure unifiée.

### **Troisième temps : Pourquoi les classes moyennes vont-elles s'installer dans les espaces périurbains ?**

Tout d'abord, est-ce qu'habiter l'espace périurbain est vraiment un choix ? Ces classes moyennes ont-elles d'autres alternatives crédibles ou bien il a t-il un effet de contrainte ? Avaient-elles vraiment la possibilité de rester en ville ?

On peut dire qu'aujourd'hui le renchérissement du coût de l'immobilier dans les villes centres rend l'accession à l'habitat adapté à la vie familiale de plus en plus sélective, il y a donc un effet de contrainte sur les classes moyennes. Dans un certain nombre d'agglomérations, quand vous êtes une famille appartenant aux classes moyennes qui aimerait acquérir un espace plus grand pour permettre à sa famille d'y vivre dans de bonnes conditions, d'une certaine manière vous n'avez pas le choix. Il y a un mouvement fort qui vous pousse à aller en périphérie si vous ne voulez pas revenir sur votre exigence de disposer d'une surface adaptée à la taille de votre famille.

Pour autant, cette installation dans le périurbain pour les classes moyennes n'est pas simplement une installation par défaut, ça participe aussi d'un choix assumé par les classes moyennes, le choix d'un environnement plus calme, plus naturel.

C'est aussi le refus de la densité urbaine et de ce qu'elle produit : non seulement les difficultés de circulations, les encombrements, le stationnement, le bruit mais aussi la promiscuité sociale, ou des frottements sociaux qui dérangent, sans parler de la ville vécue comme le lieu de la concentration d'un certain nombre de risques qu'ils soient réels ou fantasmés. Mais dans les stratégies résidentielles, les représentations des fantasmes jouent. Il y a donc un refus de la ville incommode, qui n'assure pas la tranquillité, la tranquillité n'est pas simplement l'absence de bruit c'est aussi une forme d'entre-soi social, c'est une manière d'être entre personnes qui ont les mêmes valeurs, les mêmes codes. Il y a bien aussi une volonté de se mettre à distance de l'ensemble de ces risques, qu'ils soient réels ou fantasmés. Généralement ces catégories sociales mobilisent plutôt un discours négatif sur la ville et valorisent les mérites du périurbain, sa paisibilité, puis les vertus fantasmées du village, il y a tout un discours de valorisation du village mythifié.

Habiter en périurbain, est-ce réellement un choix ? La réponse est plus complexe.

Habiter une maison individuelle, un rêve ? La réponse est aussi complexe.

Vous connaissez bien ce discours depuis les années 70 selon lequel les Français rêvent d'une maison individuelle, la maison ancrée dans leur inconscient parce qu'à un ou deux paliers générationnel ils sont d'anciens ruraux, ils ont les pieds dans la glèbe. Il y a l'idée que chacun aspire à avoir sa maison. Pas de remarques là dessus, sinon lui opposer une vision un peu plus prosaïque d'un marché de l'accession à la propriété qui, pour les familles dans la plupart des agglomérations, est d'abord constituée d'une offre pavillonnaire. Je ne reviens pas là dessus, c'est ce sur quoi j'avais travaillé dans les années 70 ; on voit bien comment à partir des années 70 se met en place une politique du logement qui va favoriser non seulement de l'accession à la propriété, souvenez-vous du discours de Valérie Giscard D'Estaing : « répondre au besoin des français, au souci légitime de se constituer un patrimoine, l'élément premier du patrimoine étant la maison individuelle » - discours non dépourvu de préoccupations idéologiques - . De la même manière on voit qu'à partir de la fin des années 70 et du début des années 80, s'organise un appareil de production de pavillons qui va structurer le marché. C'est peut-être un rêve, mais nous observons de manière prosaïque qu'il y a un marché qui se constitue d'abord sur le modèle de la maison individuelle pour les familles en accession.

Si l'on écoute ce que disent les périurbains de la maison individuelle aujourd'hui, on voit une vraie différence avec les discours qui étaient portés au début des années 80. Dans les

années 80, l'acquisition ou la construction d'une maison individuelle était forte sur le plan symbolique et sur le plan social. Elle venait matérialiser la réussite sociale, exprimer, exposer au regard des autres et pour soi-même cette réussite sociale. Elle était, pour reprendre le terme de Bourdieu, un élément de distinction sociale. Nous avons travaillé à l'époque sur des entretiens qualitatifs, il y avait bien ce discours de la distinction : je me distingue de la masse, j'ai une maison. Il y avait cette idée qu'elle venait matérialiser la réussite sociale. Il y avait également une dimension patrimoniale très forte, avec l'idée qu'on constituait un patrimoine, le souci de la transmission aux enfants, la maison était là quelque part, même si c'est de l'ordre de la représentation, le lieu d'enracinement d'une histoire familiale.

Quand on fait des entretiens de ce type aujourd'hui, bien que l'effet de contexte puisse jouer dans l'aire urbaine toulousaine, le discours est radicalement différent et on peut l'expliquer de deux manières. D'abord plus s'est développée l'accession et plus s'est généralisée la maison individuelle, plus elle s'est banalisée, donc moins elle peut jouer une fonction de distinction. Plus on est dans des sociétés où il est normal d'avoir une maison individuelle, plus cette dernière est sur le registre de la normalité sociale et non de la distinction sociale et c'est aujourd'hui une vraie différence. Il y a donc un processus de banalisation, de moindre attachement, une logique de désenchantement. Autant les discours des années 80 autour de la maison individuelle étaient de l'ordre de l'enchantement, du rêve, autant là on est face à des discours prosaïques, c'est devenu un produit comme un autre, on peut le revendre, on peut aller acheter une autre maison, on est capable d'en apprécier les limites, elle n'est pas la belle maison, elle a perdu son élément de distinction. Elle relève d'abord d'une logique de produit, produit reconnu comme commode, fonctionnel. C'est de l'ordre de la normalité sociale. Il y a là une différence fondamentale.

**Dernier temps** : si l'on se pose la question des mérites du périurbain au regard des classes moyennes, comment peut-on répondre à la question : **quel est l'intérêt pour les classes moyennes d'aller dans le périurbain ?**

Nous avons vu la question du choix : complexe. La question de la maison individuelle : plus compliquée également.

Pourquoi ce mouvement de fuite ou cette hémorragie des classes moyennes vers la périphérie ?

On peut repérer des mérites ou ce que j'appelle des éléments de fonctionnalité sociale des espaces périurbains.

- 1<sup>er</sup> mérite des espaces périurbains est qu'il assure le tri social, ce dernier s'opérant à deux échelles :

D'abord à l'échelle du périurbain puisque la fonction du périurbain est de filtrer les ménages incapables d'accéder à la propriété, c'est à dire tous les ménages dont les revenus ne permettent pas l'accession à la propriété n'y accèdent pas, ceux dont les revenus sont trop faibles ou incertains ou ceux qui ne peuvent pas supporter l'effort de l'accession à la propriété. Le périurbain tient à distance. Il tient à distance un certain nombre de catégories sociales. Ces catégories sociales qui, dans les espaces urbains sont « ailleurs », dans les ZUP par exemple. Il y a l'assurance pour les couches moyennes de ne pas y trouver ces gens. Quand on fait des entretiens on voit bien la force de cette assurance, on sait qu'on est globalement dans un « entre-soi ». Un entre-soi complexe, je l'ai dit, mais la logique alvéolaire permet de constituer des entre-soi entre-semblables, quoi qu'il en soit, des populations sont tenues à distance.

Puis la logique de tri, à l'échelle même des espaces périurbains, on voit bien qu'il y a des mécanismes de tris qui opèrent selon la logique des « clubs ». En fonction de vos revenus, dans les espaces périurbains, vous n'irez pas n'importe où. Ce n'est pas à vous que je vais apprendre comment quand on est un maire, on peut ou pouvait, avec un Plan d'Occupation des Sols, organiser le peuplement social de sa commune, de manière encore une fois, aussi efficace que le principe des « Gated Community » aux Etats Unis. Il n'y a pas besoin de « Gated Community » en France. Un bon P.O.S avec un C.O.S, cela suffit ! Il suffit de dire, comme dans l'agglomération toulousaine : « pour venir chez moi il vous faut 5000 m<sup>2</sup> ». On sait quel effet social ça provoque.

Cette logique de club est d'utiliser un certain nombre d'instruments, ceux de la planification, et selon le club, le droit d'entrée n'est pas le même. Cependant, pas de haro sur les maires ! Le maire est élu par des électeurs donc il répond aussi à une demande sociale, celle qui l'a porté au pouvoir. Ce qu'il faut bien voir c'est derrière le maire un certain nombre de stratégies sociales. Si je reviens à l'exemple que je donnais plus haut, les maires de ces communes émettent des règlements fondés sur les demandes des habitants. Ils sont venus pour ça. Ils ont mis les pieds dans ce club pour ça, et demandent que la règle du jeu reste la même. On voit bien que lorsque la règle du jeu est perturbée, il y a une capacité de réaction très vive. Les phénomènes dits de NIMBY, « pas dans mon jardin », c'est exactement ça. Je peux abondamment le décrire car j'observe cette question de façon très précise, comment par exemple, dans de nombreuses agglomérations dans les tissus périurbains, chaque fois qu'un organisme HLM montre le bout de son nez pour implanter du logement social, il y a levée de boucliers, pétition, associations etc.... il est bien question de l'intrusion « des autres » dont on ne voulait pas, même si encore une fois on est sur le registre des

représentations. Ce logement social peut entre autre servir à loger les enfants de ceux qui vivent là, mais ça n'est pas la représentation qu'ils en ont. Cet autre qui est tenu à distance, et qui vient là, c'est une intrusion insupportable. On est bien dans la logique de l'entre-soi.

A l'échelle du périurbain, cette logique de clubs permet une endogamie sociale des classes moyennes. Mais à l'échelle même d'une commune elle permet aussi une logique de mosaïques, on peut décrire au sein d'une seule commune une géographie sociale avec une juxtaposition de lotissements. Entre le lotissement qui est sur les coteaux à 1000 ou 2000m<sup>2</sup> et le lotissement qui est sur la plaine à 400m<sup>2</sup>, il y a une différence. Ces logiques d'endogamies sociales peuvent se jouer à différentes échelles.

On reviendra en conclusion sur la question, pourquoi ces comportements sociaux, comment les expliquer, il ne s'agit pas d'avoir un jugement de valeur, il s'agit de comprendre quel le ressort de ces comportements.

-2<sup>ème</sup> mérite des espaces périurbains : probablement plus que d'autres, ce sont des espaces de vie plus adaptés à l'exercice de l'autonomie et du libre choix. Ils permettent aux individus d'être maîtres de leur distance aux autres. Dans un temps où se développe ce que l'on appelle le processus d'individuation et d'autonomie (l'idée que chacun est autonome, s'affranchit de toutes les contraintes, vit à partir de son projet, ses désirs, ses envies) on voit bien que c'est un espace, où l'on pense pouvoir s'affranchir des contraintes et pouvoir ainsi maîtriser sa distance aux autres. De ce point de vue, la maison individuelle est un espace de vie qui permet à chaque membre du groupe familiale d'organiser plus librement son autonomie à l'intérieure du logement. Les logiques de « coins » apparaissent à travers les discours, à chacun son coin, son espace. Dans des espaces où il est important que chacun, y compris les enfants, puisse vivre et mener ses activités de manière autonome.

La fonction du jardin c'est une fonction de glacis, il permet de tenir l'autre à distance. Les gens qui vivent dans les maisons individuelles ne sont pas asociaux, ce sont des êtres sociaux comme les autres et inscrits dans des sociabilités. Mais pour ce qui est du rapport au voisinage ils sont maîtres de la distance, « je choisis de voir ou de ne pas voir mon voisin ». Tandis que dans l'immeuble vous sortez de votre appartement, sur le palier, vous tomber nez à nez avec votre voisin, vous êtes obligé de lui dire bonjour ou si vous ne lui dites pas vous avez à assumer de ne pas lui avoir dit bonjour. Dans le cas de la maison individuelle le jardin permet de gérer de manière très libre ce rapport à l'autre. On voit bien dans le discours l'importance de cette autonomie, cette capacité de chacun de régler sa distance à l'autre à tout moment.

De la même manière, lorsque l'on regarde comment s'organisent les modes de vie à l'échelle de l'agglomération, dans les circulations, les activités, « acheter », « avoir des

loisirs », « se soigner », « se divertir »...ce sont des modes de vie qui s'organisent à partir du principe de l'autonomie. Les espaces fonctionnent comme offrant des opportunités, avec la possibilité donnée à chacun de tisser ses réseaux, ses parcours selon la satisfaction de ses propres désirs. Il n'y a pas d'obligation à acheter son pain dans le village où on habite. On voit des gens capables d'aller à 5 km car à 5 km il y a une boulangerie qui fait du très bon pain !

Ce sont donc des logiques de modes de vie à la carte, qui s'organisent sur des territoires qui ne sont plus le seul espace du village mais où chacun peut, à partir du principe d'autonomie, tisser ses propres parcours, ses propres usages. Il y a une modification radicale du rapport au territoire. Dans les années 80 il y avait un discours autour de l'ancrage dans la localité, alors qu'aujourd'hui, les manières d'être dans le périurbain sont totalement hors sol, elles organisent l'espace de vie à d'autres échelles. Quand on regarde de plus près on voit des logiques sociales différenciées, de repolarisation où les gens essaient néanmoins de jouer la proximité dans l'usage des équipements et des services, essaient de regrouper sur une appréciation de la proximité qui est complètement différente : ça n'est pas la distance géographique c'est le temps mis à circuler. On est ici dans des modes de vie éclatés, on joue la proximité dans des lieux différents, elle associe éventuellement trois ou quatre lieux simplement proches du point de vue de l'automobiliste.

On voit aussi des modes de vie qui s'organisent selon un principe de dilatation :

- Soit sur des logiques d'axes avec des individus qui cabotent, entre le lieu où ils travaillent et le lieu où ils résident et qui vont utiliser tout au long de ces axes les opportunités de services et d'équipements. Donc une logique d'étirement et de cabotage.
- Soit sur une logique de dilatation, à des échelles qui peuvent être diverses : l'aire urbaine, la France, l'Europe. A Toulouse, il y a une catégorie sociale toute particulière qui est celle des ingénieurs aéronautique qui travaillent entre Hambourg, l'Espagne et l'Angleterre. Quand ils décrivent leur mode de vie, ils vivent à 30 km mais ils sont capables d'expliquer qu'ils achètent leur vêtement à Hambourg parce qu'ils ont repéré un magasin de qualité où il y a des vêtements pas cher etc.... On observe des ménages qui au fur et mesure de leur histoire de vie capitalisent par strates successives les lieux et les opportunités dont ils ont fait l'usage précédemment et qui, dans la confrontation des nouvelles opportunités du lieu où ils vivent, gardent des phases précédentes, ce qui est encore pour eux la meilleure opportunité. Ce sont

aussi des logiques de vie « hors sol », de rapport au territoire qui n'est plus fondé sur la logique de l'ancrage au village.

Je ne reviens pas sur un élément important : pour que ces modes de vie soient réalisables, ils reposent sur l'attribut de la mobilité. Aujourd'hui dans les espaces périurbains il faut que cette mobilité soit assurée à chaque individu de la famille, les deux adultes du couple mais aussi les enfants. Ces ménages ont donc plus ou moins la possibilité d'assurer cette mobilité à chaque membre du groupe. Les temps de déplacement s'allongent, la circulation est souvent ce qui organise la cohérence entre des modes de vie éclatés qui parcourent des espaces de différentes manières. Bien que ces temps de déplacement passés dans la voiture génèrent du stress et obligent à de la stratégie, on n'est pas sur du parcours planifié. Ces gens vous expliquent qu'en fonction du temps qu'il fait, de ce qu'ils ont entendu à la radio, des informations sur les encombrements, ils réorganisent leurs transports. Ce sont donc des stratégies qui s'organisent au jour le jour et se développent. Car le bénéfice à s'éloigner où à aller vivre loin du lieu de travail est plus grand que cette fatigue générée par ces déplacements. Il y a donc l'idée de la mobilité comme attribut nécessaire de ce mode de vie et qui n'est pas du temps perdu.

Se déplacer, être dans sa voiture, ce n'est pas du temps perdu, soustrait à l'individu. C'est de plus en plus un temps qui a une signification sociale, du sens social. Ce sont les gens qui vous racontent que c'est un lieu de décompression entre l'univers du travail et l'univers domestique. Un certain nombre d'adultes, par exemple homme et femme ont dans la voiture ce seul moment d'intimité, de discussion, entre le lieu de travail et le moment où ils vont se retrouver à la maison avec les enfants et passer à autre chose. Ce sont ces parents qui vous disent que le seul moment où ils discutent vraiment avec un enfant c'est dans le temps du déplacement. Que ce temps du déplacement quotidien est celui où ils écoutent une émission très importante et qu'ils leur arrivent même, s'ils ont gagné 10 minutes, d'attendre dans la voiture pour écouter la fin de l'émission ! Ou bien ce sont ces gens qui apprennent une langue etc.... L'image que l'on a des gens qui perdraient du temps dans leur déplacement, est de moins en moins vrai ; il faut à la fois pouvoir articuler le discours de la fatigue et de la perte du temps mais en même temps, parler du temps de déplacement comme un temps où l'on se retrouve, temps de décompression, temps social à part entière.

Quand je tiens ce propos je vois des gens riant en face de moi et paraissent perplexes. Je vous assure que sur l'ensemble des entretiens que nous avons faits ( il y en a aujourd'hui près de 500 ), c'est un élément extrêmement important. Aujourd'hui, on ne peut pas raisonner sur la question de la périurbanisation, en particulier si le projet politique dans une agglomération est d'aller contre la périurbanisation, en pensant que les gens perdraient du

temps, se fatigueraient, sans prendre en considération ce que je viens de dire. D'autant plus que cela coûte financièrement d'avoir une ou deux voitures et d'y ajouter un scooter quand il y a des adolescents. Mais ça n'affecte pas les ménages tant que ça car c'est une obligation, un attribut nécessaire. Autant les ménages sont capables de décrire le coût de leur logement de manière extrêmement détaillée, autant quand il s'agit des moyens de locomotion ils sont beaucoup plus évasifs. Quand on dit au gens « aujourd'hui avoir une voiture revient au minimum à 30000 ou 40000 francs sur une année, si on ajoute l'entretien, l'essence, l'assurance etc....et quand on a deux véhicules dans un foyer, ce qui est souvent le cas, ça représente au moins 60000 francs », ça ne leur pose pas de problème. Contrairement à ce qu'on pense, quand les gens ont moins de ressources, ils ont des voitures un peu moins sécurisées, ils ne les achètent pas neuves etc. ...mais ils cherchent aussi à avoir ces attributs de la mobilité.

Pour terminer, j'ai décrit une sorte d'idéal type, c'était l'objet du propos, qu'il faudrait après décliner selon les strates sociales, ce qui ne donne pas les mêmes observations. On sait qu'il y a des fractions sociales pour qui l'élément de distinction que constitue la maison individuelle joue encore. On sait que la dimension patrimoniale, par exemple pour les familles d'ouvriers qui accèdent à la propriété, joue encore fortement. On sait que la capacité des ménages à profiter de cette ville à la carte, varie selon leur potentiel de mobilité et qu'un couple de cadres supérieurs n'a pas tout à fait le même potentiel de mobilité qu'une famille où il n'y a éventuellement qu'un revenu.

Il faudrait pouvoir le décliner mais je n'ai pas le temps.

Ainsi, en ce qui concerne la fonctionnalité première de l'espace périurbain pour les classes moyennes, comment peut-on comprendre cet intérêt des espaces périurbains pour les classes moyennes, pourquoi ce besoin du tri social, pourquoi ce besoin de l'entre-soi, pourquoi cette exigence d'autonomie et ce besoin de s'abstraire d'un certain nombre de contraintes avec, une adaptation plus grande des espaces périurbains à satisfaire ces aspirations là ?

La position de chercheur, l'analyse que je fait de la question, c'est que, finalement, cette aspiration à la fois à l'autonomie, à l'entre-soi, à la tranquillité répond à une nécessité des classes moyennes de se réassurer, au sens social du terme. Pourquoi ont-elles ce besoin dans la mesure où elles restent incluses aujourd'hui dans l'économie et continuent à bénéficier des systèmes de couvertures sociales? Parce qu'on peut faire, et à mon sens on doit faire, l'hypothèse d'une insécurisation des classes moyennes – insécurisation toute relative au regard de celles que subissent certains groupes sociaux confrontés à la précarité du travail, à l'absence de travail et qui disposent tout juste de revenus qui leur permettent de

survivre –. Néanmoins on ne peut pas faire comme si, sur les vingt dernières années, les transformations qui ont affecté l'économie avaient laissées indemnes les classes moyennes.

On se pose alors la question de savoir : comment ces transformations, comment ces processus de précarisation du travail, comment la transformation des statuts, comment l'affaiblissement des systèmes de protection, comment l'appel à l'implication dans le travail, comment les incertitudes qui pèsent aujourd'hui sur tout salarié, comment ces éléments là ont des effets sur les classes moyennes ?

On peut faire l'hypothèse d'un effet d'étirement des classes moyennes.

- Je rappelle que les classes moyennes étaient, dans les années 70, appréciées comme classe sociale moins sur le fait qu'elles occupaient une même fonction ou une même place dans la sphère du travail, que comme groupes sociaux qui avaient dans l'espace que l'on appelait à l'époque « reproduction sociale », une même position, une même attitude. Elles étaient moins définies comme classe par rapport à leur position dans la sphère du travail qu'elles ne l'étaient par rapport à leur attitude dans l'espace urbain. Cette attitude était l'adhésion à la consommation de masse et un intérêt partagé pour la gestion du cadre de vie, c'est probablement les catégories sociales qui sont les seules à avoir un projet, un dessein pour la ville et qui ont de l'appétence pour l'exercice du pouvoir urbain. Elles avaient une identité de classe qu'elles acquéraient dans l'espace de la reproduction sociale. –

J'en reviens à l'hypothèse posée : les effets de la transformation de l'économie ont comme conséquence un étirement encore plus grand des classes moyennes, dont une partie qui continuent à poursuivre une trajectoire d'ascension sociale, pendant qu'une autre connaît un processus de déclassement social, à sa propre échelle et à l'échelle de ses enfants. Ce point est un élément de débat dans le milieu de la recherche, avec, en résumé, deux positions :

- une première incarnée par Alain Tourraine qui stipule qu'on est toujours dans une logique de moyennisation de la société française, dans une société en œuf dont la base se déforme, s'élargie. Il y a un processus de précarisation, de paupérisation qui s'accroît, mais la société française reste globalement dans un processus de moyennisation.
- une deuxième position incarnée par la métaphore mise en avant par Lipietz qui est, certes un homme politique mais aussi un économiste et un chercheur qui a mis en avant la métaphore de la société en sablier. Le sablier c'est donc l'inverse : l'idée d'un étirement des classes moyennes, avec une partie de ces dernières qui reste

dans une trajectoire d'ascension sociale et qui bénéficient toujours des effets de la société en montgolfière, de l'idée d'une élévation sociale, et à l'inverse, une partie des classes moyennes qui connaît un processus de déqualification, de disqualification. Ces catégories sociales deviennent de plus en plus incertaines quant à leur destin, leur place, leur identité. Les individus sont pris entre l'espoir de rejoindre les nantis et la peur de la disqualification sociale, on peut penser que c'est au regard de ce risque et de cette incertitude qu'elles ont besoin de se réassurer. Elles trouvent ainsi à se réassurer dans un espace qu'elles contrôlent, où elles sont dans l'entre-soi et où elles peuvent maximiser des stratégies de reproduction sociale. L'école en est un exemple avec cet enjeu fort de faire en sorte que ses enfants aient tous les atouts pour bien réussir à l'école parce que c'est l'assurance de pouvoir avoir une place dans la société. Pour cela, il faut tenir à distance de cet espace résidentiel, tout ce qui viendrait le perturber et qui serait risque de contamination. Je crois que c'est comme ça qu'il faut comprendre aujourd'hui ce qui se joue en terme de stratégie sociale dans les espaces périurbains, comme la revendication par les classes moyennes, d'un droit à se construire un univers à leur mesure et susceptible de les réassurer socialement.

Pour conclure, il y a un dernier point que je voulais évoquer : c'est la vraie différence entre les modèles d'analyse du périurbain dans les années 80 et ce qui se passe aujourd'hui, c'est la question du rapport au politique des classes moyennes.

Dans les années 80 on a observé dans les communes périurbaines, que les classes moyennes y trouvaient un terrain d'expression politique et d'affirmation de leur capacité de gestion. Elles occupaient la scène politique. On pourrait parler de banlieues roses comme on a beaucoup théorisé sur les banlieues rouges à propos des couronnes de grands ensembles qui venaient enserrer les villes « à droite » - Je rappelle que la circulaire Guichard de 67 a essayé d'y répondre en arrêtant les grands ensembles car la droite avait peur d'être progressivement entassée ou de devoir résister à ces banlieues rouges -. D'une certaine manière, les élections municipales de 1977 et celles de 1983 ont mis en lumière ce phénomène des banlieues roses. Jusque là, dans le périurbain, un certain nombre de communes étaient gérées par des ruraux et ces nouvelles fractions sociales, ces néo-ruraux, ces néo-urbains prenaient progressivement le pouvoir sur les trajectoires qui ont été décrites. Elles étaient d'abord représentées dans les associations scolaires, puis elles finissaient par accéder au pouvoir municipal. Les espaces périurbains ont donc servi de terrain d'aventures, d'expérimentations de la capacité de ces catégories sociales à

gouverner le local et à satisfaire leur appétence à l'exercice du pouvoir pour y organiser un espace de vie conforme à leur attente.

On peut ici se poser la question : ce modèle fonctionne t-il toujours aujourd'hui ?

Dans les travaux que nous menons, cette figure de l'implication de la prise en charge du pouvoir local, cette figure de l'« aventurier », pour reprendre l'expression de Catherine Bidou, est moins pertinente. On la voit toujours mais elle se recompose, et est moins justifiée par une logique de projet collectif. Les catégories sociales des classes moyennes qui continuent à s'investir dans le pouvoir local, le font moins en référence à un projet collectif qu'à la nécessité de leur propre réalisation, avec des logiques de notabilisation, des possibilités de s'exprimer, de se distinguer dans un espace où il est plus facile de le faire que dans des zones plus denses où la compétition pour l'accès au pouvoir est plus forte.

Qu'est ce qui justifie ce changement ?

C'est sans doute les changements qui ont touché le politique dans les années 70 / 80, en particulier un certain retrait du collectif qu'on a observé partout, un repli sur soi ; parce qu'il y a nécessité de mobiliser davantage d'énergie pour maintenir son statut, son niveau de vie face aux transformations de l'économie et aux risques de déqualification sociale. C'est aussi parce que ces catégories sociales ont fait l'expérience d'un autre pouvoir qui n'est pas local, mais du gouvernement d'un pays avec l'arrivée de la gauche au pouvoir dans les années 80. La capacité à transformer la société, dans un contexte de globalisation et de mondialisation, s'est sans doute atténuée et les classes moyennes ont aujourd'hui une vision du local plus pragmatique, moins « laboratoire d'expérimentation » qu'implication pour défendre un certain nombre d'avantages concrets, d'intérêts.

L'espace périurbain peut donc rester un espace d'investissement pour certaines fractions des classes moyennes mais sur d'autres ressorts des logiques plus individuelles apparaissent.

A côté de cette figure renouvelée de l'aventurier, deux autres figures apparaissent :

- Une figure qui se caractérise par une distance au local, mais une figure de distance néanmoins vigilante, avec une possibilité de se mobiliser très fortement si un élément, un équipement, un lotissement ou une route vient perturber un environnement choisi. Il y a là temporairement la capacité à se mobiliser. Il n'y a pas investissement dans la vie locale et les associations, il n'y a pas revendication du pouvoir local, mais il y a une position qui consiste à être aux aguets, vigilants et à se

mobiliser si il y a menace. Cela participe plutôt de la logique que j'évoquais tout à l'heure qui est celle du NIMBY.

- Une figure nouvelle que l'on voit émerger aux franges des aires urbaines, en quatrième couronne, au plus loin des villes centres, c'est la figure de l'abandon, la figure de la protestation. Quand on regarde de plus près, on voit qu'il s'agit de ménages des fractions inférieures des classes moyennes, des fractions d'ouvriers ou d'employés qui ont accédé à la propriété d'une maison individuelle dans le cadre des politiques d'accession sociale à la propriété, relance des prêts à taux zéro récemment. Ils vont accéder très loin et dans des localisations contraintes car, pour réaliser cette accession, ils n'ont pas d'autres choix, ils se trouvent généralement dans des espaces sans qualités, sans services, sans équipements et qui sont précisément les fractions sociales qui ont la plus faible capacité à la mobilité. Ils vivent donc une triple frustration : la frustration d'accéder, d'être installés dans une maison qui n'est pas tout à fait le rêve, installés dans des espaces où il n'y a pas à disposition les services, les équipements qu'elles avaient à disposition préalablement ou bien des voisins trop près quand elles sont dans des formes d'habitats individuels plus denses ou d'être totalement isolées dans la nature et vivre cette difficulté à utiliser la ville à la carte, particulièrement parce que leur capacité à se déplacer est contrainte. Malgré ça, ils ne s'impliquent pas, ne s'investissent pas, se tiennent à distance de la société locale, plutôt en retrait, ils tiennent un discours de la plainte et attendent des élus locaux qu'ils répondent à l'ensemble de leurs frustrations. On voit se développer un sentiment exacerbé d'abandon par le politique qui conduit à produire un discours de disqualification du politique et des politiques, et qui s'exprime en particulier dans un vote front national. - Jacques Lévy avait, à propos de la région parisienne, montré, sur un certain nombre d'élections, que le vote front national, contrairement à la représentation qu'on en avait, était le plus élevé dans un certain nombre de communes de quatrième couronne de la région parisienne, infiniment plus fort que dans les quartiers de la géographie prioritaire dans un certain nombre de ZUP. Nous avons fait nous à Toulouse la même observation. Hors, dans ce contexte, le discours front national ne peut pas être justifié par la cohabitation avec des populations immigrées, elles n'y sont pas. La justification réside donc dans cette frustration, au confins de la métropole, dans des lieux qui n'ont pas de qualités urbaines, à trop grande distance des équipements et des services indispensables. Ces ménages font l'expérience d'un déclassement social, ou d'une stagnation accompagnée parfois d'une forme de délaissement. A la différence des habitants des cités HLM, dont la situation suscite intérêt et mobilisation, ils n'ont pas de visibilité

sociale et ils n'attirent ni compassion ni aide. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'ils se sentent traités injustement, à ce qu'ils manifestent de manière tonitruante une somme de frustrations à bas bruit. Cette figure du rapport au politique dans les espaces périurbains tend vers une certaine consistance.

Lionel, travaille dans le cadre des travaux du laboratoire sur ces populations qu'il a appelé les « captives » du périurbain, c'est une figure lointaine de celles dont j'ai parlées, elle se repère entre autre par une expression politique spécifique.

**Philippe TIZON : Ouverture du débat**

« Merci Marie-Christine Jaillet pour cet exposé tonic. Place maintenant aux questions.

**Nathalie TORREGON, Architecte :**

Pour revenir sur le tri social dont vous avez parlé, est-ce qu'on peut parler également d'un tri culturel ? En mettant par exemple derrière la notion de culture, le niveau d'étude, etc...

**Marie-Christine JAILLET :**

Oui probablement, la notion de tri culturel joue. Mais elle joue de deux manières. Il y a dans les classes moyennes des fractions qui sur le plan culturel ont un attachement à la citoyenneté, c'est à dire à un rapport à la ville tout à fait spécifique que je résumerais avec la formule suivante : « qu'il est bon de descendre de chez soi le matin acheter son journal et boire son petit noir au comptoir du café du coin ». Ces personnes là ne partent pas dans le périurbain, elles restent dans la ville. Il y a des conditions pour qu'elles y restent, entre autre ne pas avoir d'enfants. Et c'est probablement des catégories sociales qui culturellement sont plutôt des diplômés de l'enseignement supérieur et enseignent aussi dans certains domaines d'activités. Néanmoins, une partie de ces ménages là, quand ils deviennent des familles avec enfants, n'ont pas forcément les moyens de rester dans la ville. Il y a donc là un mécanisme de tri culturel. Une autre partie des classes moyennes qui partent dans le périurbain sont aussi des catégories qui peuvent se passer de la citoyenneté. Ils sont urbains, mais des urbains sans citoyenneté, qui n'ont pas d'attachement à la valeur de citoyenneté. Il y a là une discrimination qu'on voit bien. Encore une fois, on peut avoir été citoyen, on peut ne plus l'être pour une impossibilité à rester en ville compte tenu, en tout cas dans certaines agglomérations, du phénomène du surenchérissement du coût de l'immobilier. Donc là il y a une composante culturelle qui discrimine entre les urbains, les périurbains et les citoyens, au sein même des classes moyennes.

**Daniel BENET, Directeur SAFER Atlantique :**

C'est le côté agricole qui m'intéresse en terme de consommation d'espace, je comprends que vous n'avez pas pu aborder cette question là. Je voudrais simplement savoir si aujourd'hui on peut avoir des indicateurs, détecter des critères, des repères qui permettent de considérer que cette évolution périurbaine va se continuer, s'accélérer ou régresser.

**Marie-Christine JAILLET :**

Comment répondre en étant brève ! C'est vrai que mon point de vue est un point de vue de chercheur travaillant sur la question de la ville. Il y a une autre manière de regarder les espaces périurbains évidemment. A Toulouse il y a une équipe qui regarde les espaces périurbains à partir d'une société rurale. Mais moi je ne peux pas car on ne peut pas regarder des deux côtés à la fois. Mais néanmoins il y a discours sur la péri-urbanisation du point de vue des transformations des sociétés rurales.

Pour ce qui est de la poursuite du phénomène, la réponse ne peut être simple. Premier constat, c'est un phénomène qui s'est poursuivi, qui a pris de l'ampleur, qui historiquement a une certaine épaisseur. Aujourd'hui on ne le voit pas s'atténuer même si, je l'ai dit tout à l'heure, les politiques publiques, en particulier la loi SRU, essaient de promouvoir un retour à la densité etc... Pourquoi à mon sens il y a un mouvement de poursuite ? Parce qu'il s'inscrit dans une dynamique plus vaste, historique, de l'évolution de nos sociétés contemporaines. Le ressort de la péri-urbanisation est, à mon sens, dans la recherche d'un espace adapté aux besoins de certaines catégories sociales à un moment donné de l'histoire des sociétés contemporaines. Ce mouvement là, de mon point de vue, n'est pas à son terme et je ne vois pas comment il pourrait s'atténuer de lui-même.

La question après est la suivante : est-ce que cette dynamique répond bien à une demande sociale, est-ce qu'il faut l'accepter ? Est-ce qu'il faut accepter continuellement de s'installer à 40, 50, 60 km du centre urbain ? Il y a deux manières de répondre à la question. La première est : y a-t-il une alternative crédible, pour les ménages qui partent en périurbain, dans la ville plus dense et qui répond aux besoins sociaux que j'ai évoqué, de réassurance, de tranquillité sociale, d'autonomie etc... ?

Probablement. Probablement que les architectes peuvent concevoir du logement collectif qui permet de régler sa distance à l'autre. Probablement que les urbanistes peuvent concevoir de la ville dense qui répond au soucis d'autonomie, de commodité. Cela suppose deux choses. D'abord qu'on accepte la densité, on voit bien qu'il y a un refus de la densité car il y a des représentations sociales de la densité qui sont plutôt des représentations menaçantes. Il y a possibilité à mon sens, techniquement, de construire des réponses alternatives.

Deuxièmement, il faut que les marchés fonciers et immobiliers le permettent, qu'il y ait des politiques volontaristes de lutte contre la tendance du marché. Qu'il y ait un projet collectif partagé, par exemple de réserves foncières, de manière à permettre un accès au foncier qui évite d'aller trouver le foncier disponible à 50 ou 60 km. Là les contextes d'agglomérations jouent. Autant vous dire que, à Toulouse où la ville se fait sur le marché et surfe avec les vagues du marché, il faudrait un sacré courage politique, un sacré projet politique et une autre vision de la ville, pour éventuellement contrarier le mouvement de péri-urbanisation. Moi je ne le vois pas. Je sais qu'il y a des agglomérations où néanmoins c'est possible. D'autre part, il faudrait que collectivement on puisse expliquer en quoi ces formes de péri-urbanisation viendraient mettre en danger le lien social, en quoi cette fragmentation de la ville participerait d'une désolidarisation et en quoi il serait éventuellement important de construire la ville autrement. Mais là encore faut-il avoir les bons arguments. Et l'argument « ça vous coûte d'aller loin » n'est pas du tout convainquant.

Il faut avoir un discours politique, et encore faut-il trouver des arguments, accepter le débat et mettre en débat cette question là. La question sous-jacente est fondamentale : quel modèle de ville veut-on ? Quelle société ? Porteuse de quelles valeurs : celle du frottement social, celle des interactions sociales, celle d'une certaine promiscuité ?

La ville comme espace dense permettant de la confrontation sociale, c'est une ville qui est vécue comme faisant peser sur les individus une promiscuité sociale. Il y a un refus du frottement social, de la différence, une mise à distance de la différence. Si l'on pense que cela a de la valeur parce que cela fabrique un « être ensemble à faire société », encore faut-il pouvoir l'argumenter.

Je n'ai pas le temps de développer plus longuement mon propos. Je pense qu'il y a un mouvement qui est un mouvement fort des sociétés contemporaines qui se traduit par ce processus de péri-urbanisation, qui trouve à s'exprimer dans le processus de péri-urbanisation. Ce n'est pas, encore une fois, parce que là est la demande sociale qu'il faut y répondre. Le problème c'est que lui opposer ? Un discours convaincant certes, mais lequel ? En quoi ça pose problème, qu'est-ce que ça met en danger ? Construire des réponses alternatives, oui mais lesquelles ? Cela suppose un projet politique fort, des moyens concrets, politique foncière, politique de logement etc...

Il s'agit là d'une question infiniment complexe et dans le temps qui m'est imparti, il est difficile de faire autre chose que de susciter des éléments de débat, pour un débat futur.

**Michel MONBEIG, Institut du Travail Social de Pau :**

J'ai cru lire dans un de vos textes que vous donniez une interprétation politique à ce que vous avez appelé ce mécanisme de fuite des classes moyennes comme étant un mouvement de

cession. Je crois que ça fait débat car c'est assez polémique. Je sais que J. Donzelot le reprend à son compte, vous en êtes coauteur mais j'ai cru comprendre que vous étiez peut-être même la première à avoir évoquée cette idée. Pourriez vous nous donner une explication, un éclairage sur la question de la cession des classes moyennes ?

**Marie-Christine JAILLET :**

Le terme cession est polémique mais volontairement polémique. C'était une manière de dire que ce qui est en jeu ce n'est pas un simple phénomène de ségrégation. Qu'avons-nous voulu dire sous ce terme de cession ? C'était non seulement la logique de l'entre-soi, on se met ensemble, entre semblables, mais c'était aussi une manière de s'abstraire de la collectivité, de refuser le principe de solidarité. La figure aboutie de la cession c'est la Gated Community aux Etats Unis. Ce qui est dangereux dans ces dernières, ce n'est pas le phénomène de ségrégation, caricaturalement ce n'est pas que les blancs plutôt riches s'enferment entre eux, c'est surtout ce qui s'appelle aux Etats Unis le phénomène d'incorporation. C'est une manière de dire « on est entre nous, il est hors de question que les autres, noirs, latinos, pauvres, etc...viennent là » et surtout plus grave, on revendique un principe d'autonomie politique. C'est à dire on refuse que l'impôt leur serve, à eux ces autres dont on se distingue, c'est l'impôt pour nous. C'est là qu'il y a un phénomène de désolidarisation. « Je refuse d'avoir à faire quelque chose avec et pour ceux qui ne me ressemblent pas », au prétexte d'ailleurs que eux ne font pas l'effort, sont des assistés etc... Je ne reviens pas sur ça mais c'est tout le débat lié aussi au passage aux Etats Unis, du système du « Welfare » au système du « Workfare ».

La question qui se pose est : est-ce que dans les sociétés européennes on voit se développer des processus équivalents ? Le processus de la Gated Community, non, soyons clairs, mais c'est tout simple à comprendre, on est sur un territoire maillé administrativement. Nulle part en France ou en Europe il y a comme ça un groupe social qui peut s'appropriier un territoire et dire « on fait communauté, collectivité », ce n'est pas possible. Néanmoins, ce que j'observe moi, c'est quand même, de manière discrète, un certain nombre de gestes, un certain nombre de discours qui ont à voir avec cette dynamique. On voit ainsi des communes périurbaines à la recherche de l'assurance de l'entre-soi, cet élément là est assuré, en France, 36000 communes, il y a moyen de faire club. Cela n'est pas bien difficile pour les élus, un bon POS, un bon COS et c'est un club socialement aussi efficace que la Gated Community, il n'y a pas besoin d'un règlement intérieur.

Pour autant, sur la dimension qui justifie qu'on mette en avant le terme « cession », est-ce qu'on voit apparaître une gestuelle, un discours de la désolidarisation ? Dans des sociétés comme la notre, qui sont incroyablement acculturées, on voit parfois remise en

question la nécessité de la solidarité, pas dans les mêmes termes évidemment qu'aux Etats Unis mais néanmoins ça surgit de temps en temps. C'est l'exemple que je donne souvent, dans une commune périurbaine on ne veut pas de logement social parce qu'il n'est pas question que ceux qui sont dans les quartiers viennent là. Alors pourquoi on n'en veut pas ? Pas parce qu'on est méchant. Parce qu'ils incarnent le risque. Le risque de toutes les manières. Pas simplement le risque barbare « ils vont venir faire flamber nos voitures » etc...il y a cette dimension mais elle n'est pas essentielle. Parce que leurs enfants risquent d'aller à la même école que les nôtres et du coup de dévaloriser cette école là. Hors j'ai rappelé la cristallisation sur l'enjeu scolaire. Il y a aussi la représentation de l'assisté social, ils vont coûter, peser sur les budgets etc....

Encore une fois, ce sont des expressions ténues, des expressions qu'on repère et c'est pour ça effectivement que de manière un peu provocante, je le reconnais, nous avons mis en avant avec Jacques Donzelot cette idée de la cession. Ce qu'il faut pouvoir expliquer comme paradoxe pour être un peu brutal, c'est, comment, dans une commune (je prends toujours le même exemple mais parce qu'il est exemplaire justement), commune de l'agglomération toulousaine, située au sud-est, peuplée d'ingénieurs, universitaires, chercheurs, votant à gauche depuis des décennies, participant à toutes les associations, se mobilisant sur tous les conflits, le Rwanda, la Tchétchénie, etc....et qui depuis quinze ans mobilisent leur savoir, leur compétences, leurs réseaux, pour ne pas avoir de logements sociaux dans leur commune ! Donc comment expliquer ce paradoxe de fractions sociales classes moyennes, cultivées, informées, participants à tous les combats du moment et du monde, généreuse, solidaires avec le monde entier, mais défendant pieds et point la qualité de leur environnement social. Et sur une rhétorique qui est toujours la même. Nous avons étudié sur cette commune là, les enquêtes publiques de cette ZAC, le discours est toujours le même, celui dont je viens de parler. On est là sur une figure exprimée, forte. Mais je peux dire que dans l'agglomération toulousaine, on peut multiplier les exemples où on voit bien cette tentation ressurgir.

**Guillaume SAINT-GENES, Périphéries Production, association bordelaise:**

Est-ce qu'on a une donnée sur les itinéraires des enfants du périurbains ? Parce là j'ai plutôt l'impression que l'on parle beaucoup de « primo-arrivants » si l'on peut dire, de gens qui construisent, qui s'installent. Et considérant que les premières ceintures datent de plusieurs années, a-t-on des données sur l'évolution des enfants, leur devenir, continuent-ils le processus ou pas ?

**Marie-Christine JAILLET :**

Donc sur cette question du phénomène générationnel, je serais désolée que vous n'ayez entendu dans mon propos qu'un propos traitant de ceux qui ont accédé au péri-urbain dans les années 80, je parle aussi de ceux qui y accèdent maintenant. Il y a un processus de renouvellement mais j'entends bien la question que vous posez : que deviennent au fond les enfants du périurbain ?

Pour une partie d'entre eux, ils deviennent aussi des périurbains, quand ils sont devenus des couples avec enfants. Quand on reprend la génération des premiers, ceux que l'on avait appelé dans un papier « les générations de la conquête du périurbain », pour un certain nombre de leurs enfants, ils sont inscrits dans le même processus, ce processus là qui se renouvelle. Tout dépend de leur destin social, en tout cas pour la fraction de ceux qui sont devenus des couples avec enfants et sont dans les classes moyennes. On est dans un phénomène de reproduction et de diversification lié à ce que j'ai dit tout à l'heure. Il y a un processus d'émiettement qui fait qu'il ne réécrivent pas tout à fait la même histoire que les générations des parents. En termes de recherche, on se pose nous ces questions là sans avoir de réponses encore vraiment constituées, en sachant que les parents, les générations de la conquête, ont aussi des stratégies dans les communes pour faire en sorte que leurs propres enfants y restent. On voit se développer des politiques de logement locatif social pour permettre à ces enfants de cohabiter.

**Sylvie ROBIERE, Contrat de ville de l'agglomération bayonnaise.**

Nous sommes plus, nous à Bayonne, sur le registre des quartiers en difficulté. Cette péri-urbanisation, sur l'agglomération, quand vous avez parlé de certaines villes qui refusaient l'arrivée d'autres groupes, nous en avons l'exemple, juste à côté de Bayonne avec une commune qui pose un gros problème et qui n'accueille personne dans une logique de ghettoïsation, et qui de fait ghettoïse des gens qui ont des gros revenus. Moi, ce phénomène m'interroge, vis à vis des gens qui vont le plus loin possible, qui sont généralement issus des quartiers en difficulté et je me pose la question de savoir quelles sont les politiques qui vont répondre aux problèmes de ces populations là, qu'on laisse pour compte. Je ne vois plus aucune politique ciblée sur ces populations. Quand on voit par exemple les PLU, les SCOT qui sont réalisés, les aspects sociologiques et sociaux, l'accompagnement de ces personnes là sont complètement éludés, il n'y a plus aucune prise en compte politique de ces réalités. On a beau avoir un ministère de la cohésion sociale, je ne sais pas ce qu'il va pouvoir faire puisqu'il n'a pas de moyens. Je me demande aussi quel est l'échelon le plus pertinent ? On s'interroge aussi sur les PLU, au niveau communal, les SCOT au niveau intercommunal, le PLH qui est encore une autre intercommunalité, tous ces

dispositifs qu'on entasse les uns les autres, mais la question majeure c'est : Quid des populations et quid des populations les plus en difficultés, avec l'image du sablier où il y en a de plus en plus qui dégringolent effectivement ?

**Marie-Christine JAILLET :**

Il faut un opérateur ; dans un bon nombre de communes périurbaines, l'opérateur c'est un organisme HLM parce qu'on ne trouve pas un investisseur qui va faire du logement locatif à 30 km de la ville. On utilise donc un bailleur HLM et il est intéressant de voir aujourd'hui le glissement qui s'opère entre logement HLM et logement social. Je travaille sur cette question là actuellement, ces communes font du logement social et d'une certaine manière, faisant du logement social et du locatif elles participent bien à l'impératif de diversification. Il n'y a pas de doute là dessus, elles font de la diversité sociale.

Pour autant, elles ne répondent pas à la question que vous posez. D'où, la mixité pour quoi faire ? Qu'est ce qui est visé derrière la mixité ? Si c'est la diversification des patrimoines, du parc, la diversification sociale, on peut l'envisager sur des registres différents. Lutter contre le vieillissement, les ménages d'accédants qui vieillissent sur place en introduisant du locatif social, c'est permettre effectivement à des jeunes couples de venir... On joue sur la diversité mais on ne répond pas à la question que vous posez. Et c'est ça l'enjeu aujourd'hui dans bon nombre d'agglomérations à travers les PLH, les SCOT ou les politiques qui se mettent en place.

L'injonction à la mixité, si on l'a comprise comme une injonction qui visait à assurer le droit au logement, en dehors des ghettos, dans une agglomération de manière équilibrée, c'est tout à fait différent que de la comprendre comme une simple injonction à jouer de la diversité dans une commune ou un quartier. La diversité on peut la jouer de bien des manières, en terme d'âge, rajeunir, faire venir des jeunes, on peut la jouer socialement... Est-ce que pour autant on assure le droit au logement des populations les plus fragiles etc... ? Non. On voit bien aujourd'hui qu'il y a des processus de glissements qui se jouent. J'observe que sur l'injonction des 20 % qui étaient dans la loi SRU, quand on regarde dans une agglomération comme Toulouse, d'une certaine manière, oui, les maires s'en sont emparés y compris dans les communes de la périphérie, pour jouer de la diversité sur ce registre là, permettre aux jeunes de décohabiter sur place. Mais en faisant tout pour limiter l'accueil des populations qui vivent dans les quartiers hors de ces quartiers. Pour ce qui est des quartiers, ce qui pose problème, c'est la visibilité, les quartiers, dans une agglomération, ça se voit, comme un nez au milieu de la figure. On peut dire que la rénovation ou le renouvellement c'est aussi des stratégies d'invisibilisation. Peu importe, il n'y a peut-être pas à assurer le droit au logement. Où iront-ils se loger ? Selon les contextes, dans le parc privé, les copropriétés privées, dans les secteurs non « gentrifiés » ou non réhabilités du centre ville, éventuellement dans le

tissu de petites villes ou de gros bourgs à proximité. A Montauban on va détruire la quasi totalité de tout un quartier social. Où vont aller ses habitants ? On va reconstruire, mais pas pour eux, c'est évident. Où iront-ils ? Pas dans le centre ville, car dans le centre ville on réhabilite et on espère bien de la réhabilitation la même chose. Les hommes, jeunes ou plus âgés, d'origine immigrée, travailleurs agricoles de la vallée de la Garonne qui sont là aujourd'hui, on ne les veut plus. Où iront-ils ? Dans la vallée de la Garonne, où on leur vante le patrimoine ancien en accession à la propriété mais à réhabiliter à Moissac, Castel-Sarrazin et bien d'autres petites villes. Cela existe ! J'ai travaillé dans l'Hérault sur des processus comme cela de délocalisation, depuis Montpellier vers le Dève par exemple, pour les populations d'origine émigrée et qui vont acquérir des logements, pas en ruine mais très inconfortables et qui pour ce faire mobilisent les ressources familiales de la parentèle, des amis, etc.... On voit bien donc qu'il y a des stratégies d'invisibilisation et qu'il y a un jeu sémantique intéressant qui est en train de se construire dans bon nombre d'agglomérations sur la question du logement social.

Et d'une certaine manière à juste titre, le maire de la commune X qui fait du logement HLM pour permettre la décohabitation, premièrement joue bien de la diversité, deuxièmement y fait bien de la mixité, troisièmement fait bien du logement social. Pourquoi ? Parce que le logement HLM en France n'a jamais été conçu pour loger les pauvres. Les organismes HLM ne cessent de le dire. Historiquement, c'est vrai, il a été conçu pour loger des salariés. Et la question que vous posez est de mon point de vue entière. Ce sont des jeux sur le terme « mixité », « diversité », « logement social ». Quand 70% des ménages français ont des ressources inférieures au plafond du logement HLM, vous voyez bien que la mixité, la diversité, on peut l'envisager de bien des manières. Et du coup la question des plus pauvres, des plus fragiles et ou émigrés reste une question entière. Nous partageons vos inquiétudes mais c'est un autre débat ! Néanmoins les deux sont liés parce que dans les éléments et le discours de la péri-urbanisation, il y a bien aussi le discours de la mise à distance, la mise à distance de ces lieux, de ces habitants dont l'image est construite sur le registre fantasmatique de l'insécurité, du barbare, de la menace etc...

Je dis souvent, pour conclure, s'agissant de Toulouse, qu'il est intéressant de voir combien cette figure diffuse bien au delà de l'aire urbaine, puisque le préfet du département du Lot, en décembre 1998, au moment de l'implosion du quartier du Mirail -phénomène d'émeute comme il y en a dans tel ou tel quartier- a dû faire passer un communiqué de presse dans la Dépêche du Midi du Lot pour expliquer que les rumeurs qui circulaient à Cahors expliquant qu'allaient débarquer ou quasiment, le lendemain, des trains amenant les gens du Mirail avec leurs valises sur le quai de la gare pour être logés dans le logement HLM de Cahors, étaient pur fantasme ! Mais pour montrer la force de cette image là, il faut se souvenir que le préfet du département de l'Ariège a été convoqué par celui qui notre précédent Ministre de

l'intérieur car dans le département de l'Ariège la criminalité augmentait, (vous imaginez comme elle peut augmenter facilement, compte-tenu du calcul d'indice se faisant ici sur des effectifs très réduits...), ce qui signifiait qu'il assumait mal sa mission. L'explication développée par les habitants de Foix, de Pamiers pour justifier cette augmentation de la criminalité, et bien c'était l'effet de l'autoroute ! Qu'est-ce que l'autoroute permet ? Elle permettrait aux jeunes du Mirail d'aller faire bien plus vite et bien plus efficacement leur basses besognes dans le département de l'Ariège. Je pourrai multiplier les exemples, le pont du département de l'Aveyron qui permet de franchir le Viaur plus vite et de gagner une demi heure et qui a fait l'objet des mêmes discours, il allait amener les pauvres, etc...

**Philippe TIZON :**

Nous allons entendre maintenant trois témoins qui travaillent sur ces questions, sur le fait que ces zones intermédiaires amènent les autorités, les associations à travailler ensemble. J'invite Madame Marie Récalde, professionnelle du développement territorial, Monsieur René Lahillone, élu communautaire et membre d'une association de pays et Monsieur Dalla Roza ,responsable associatif et universitaire à la retraite, à rejoindre Marie-Christine Jaillet. Je donne d'abord la parole à Marie Recalde pour qu'elle nous parle d'une activité en cours, un diagnostic sur la zone Sud-Médoc, au confins d'une agglomération dense qui est celle de la communauté urbaine de Bordeaux au sein de zones qui sont aussi des zones rurales.

**Marie RECALDE, Directrice du Syndicat Mixte du Schéma Directeur de l'Aire Bordelaise Métropolitaine :**

Je remplace Martine Noveraz qui est la directrice du Pays Médoc. L'étude que nous menons concerne tout le territoire du Médoc, de la limite de la communauté urbaine (qui n'est pas l'agglomération bordelaise ) et qui va jusqu'au Verdon. Une partie du Pays Médoc est membre du périmètre du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise. Nous nous sommes associés dès le départ à la DDE dans une étude sur la péri-urbanisation de ce secteur du Médoc qui est la frange de la métropole bordelaise et qui est le début du Médoc, plus rural où il y a des énormes enjeux d'étalement urbain, des pressions foncières très importantes et où apparaissent des phénomènes de précarisation que l'on ne connaissait pas il y a une dizaine d'années, avec des populations aujourd'hui en extrême difficulté et un marché foncier extrêmement tendu.

Nous sommes dans une agglomération qui est soumise à un schéma directeur qui vaut un schéma de cohérence territoriale, qui donc permis de réfléchir depuis un certain nombre d'années à la cohérence, normalement, et à l'aménagement de l'agglomération et

notamment sur ce secteur là. On ne part pas de rien, on a des documents cadres de planification, on est en pleine révision pratiquement sur 80 % des communes de tous les documents d'urbanismes locaux, que ce soit POS transformé en PLU, cartes communales, POS revenant maintenant dans des cartes communales, ce qui pose un certain de problèmes sur les communes de la première couronne bordelaise et où nous menons un accompagnement de ces communes dans le cadre de l'élaboration de leur documents d'urbanisme.

Je souhaiterais réagir au propos de Marie-Christine Jaillot, tout ce qu'elle décrit nous le vivons au quotidien dans l'agglomération, notamment sur ce territoire médocain péri-urbain. Nous sommes dans le cadre d'un schéma directeur T+3 approuvé en septembre 2001, donc un peu plus que T+3, nous lançons cette année les travaux d'évaluation du document pour voir où on en est. C'est un schéma qui est dans le droit fil de la loi SRU, qui l'avait anticipée, et qui porte classiquement sur l'étalement périphérique qu'on a appelé maîtrise qualitative du développement périphérique, recentrage du cœur de l'agglomération avec le constat que la ville de Bordeaux perdait de la population. En se demandant comment on pouvait rendre attractif le cœur de l'agglomération et non pas empêcher les communes périurbaines d'accueillir la population, parce qu'à mon sens on n'y arrivera pas. Donc on est sur ces grandes tendances, maîtriser les déplacements individuels, etc...

On fait le constat, à T+3 et demi, que les choses n'ont pas beaucoup évoluées malheureusement et que l'étalement urbain continue, voir même parfois est encouragé notamment par les politiques publiques. Donc, comme vous le disiez très justement tout à l'heure, faut-il pour autant baisser les bras et se dire que l'on y arrivera pas ? Il faut pourtant répondre à cette attente du « domicile adoré » en périphérie, avec une qualité de construction aujourd'hui de plus en plus médiocre à mon sens. Les élus de l'agglomération ont fait le choix de ne pas rentrer dans ce jeu là, de dire au contraire « on peut proposer peut-être quelque chose d'alternatif, comment va t-on le faire ? »

Le problème aujourd'hui est simple : quels sont les outils dont on dispose pour mettre en place une réponse à cet étalement urbain périphérique, à cette demande sans cesse croissante ?

On travaille en permanence avec nos collègues de l'Etat sur cette étude, que ce soit Martine Noveraz du pays, moi même ou la communauté urbaine, les autres collectivités. Le périmètre d'étude commence à 15 km de Bordeaux, donc : des enjeux assez important, une accessibilité à la voiture encore relativement assez aisée, le seul secteur de l'agglomération bordelaise où il reste du foncier disponible, où aujourd'hui il y a des projet d'infrastructure, de voiries, qui, on peut le déplorer ou l'accepter, vont très probablement contribuer à accroître ce phénomène d'étalement urbain. L'Etat nous a demandé de participer à cette étude pour voir quelles étaient les tendances. Le but de l'étude est d'essayer de comprendre pourquoi

les gens de l'agglomération bordelaise veulent habiter dans ces secteurs là –aujourd'hui le foncier atteint des prix au mètre carré défiant toute concurrence et qui sont les mêmes que ceux pratiqués sur la communauté urbaine. Les communes de la première couronne, comme Ludon par exemple, à la limite de la communauté urbaine donc avec une fiscalité différente, connaissent aujourd'hui des prix en lotissement au mètre carré équivalents à ce que l'on trouve sur la communauté urbaine. Les gens qui habitaient traditionnellement dans ces secteurs là ne peuvent s'y loger, mais les gens qui ont un certain niveau de revenus s'installent ici, en provenance de la CUB.

L'enjeu de cette étude est d'abord de faire le constat que l'on connaît globalement peu le fonctionnement de ce territoire. On a bien travaillé dans le cadre du schéma sur la globalité mais aujourd'hui ce territoire a évolué et des découpages administratifs sont venus se greffer sur ce territoire de façon pas du tout historique et naturelle. On a effectivement deux communautés de communes qui se sont créées sur ce territoire dont le découpage est ce qu'il est, cohérent puisque l'Etat l'a reconnu, mais en terme du fonctionnement du territoire ce n'est pas forcément aussi cohérent que ça. Donc on a un phénomène d'étalement de la métropole bordelaise qui continue à s'accroître et particulièrement dans ce territoire, malgré des documents de cadrage, une charte du pays Médoc, un schéma directeur qui vaut schéma de cohérence territoriale et des communautés de communes. Le tout sur un territoire où l'on voit fleurir des lotissements, dont on ne maîtrise pas forcément bien la position et l'ouverture aujourd'hui.

L'idée qu'il y a derrière cette étude, c'est de permettre au service de l'Etat de se positionner, en tant que service de l'Etat, sur l'évolution d'un territoire périurbain. C'est le type d'étude que les services de l'Etat mènent sur tous les territoires périurbains de l'agglomération bordelaise et notamment sur les secteurs qui sont à l'entrée de l'agglomération sur l'autoroute A10, dans le secteur du cubzaguais et sur les secteurs plus à l'ouest en limite avec le Bassin d'Arcachon, où là aussi on connaît un certain nombre de tentations et de pressions.

Nous sommes au tout début de cette étude puisque le bureau d'étude vient d'être choisi, c'est un bureau d'étude parisien. La méthodologie qui a été proposée par ce dernier est d'abord de recenser tous les documents qui existent pour faire le diagnostic de ce territoire et la méthode des questionnaires a été retenue. Nous allons, Pays Médoc et SYSDAU porter un complément d'étude à ce que va engager l'Etat, pour, sur ce territoire, demander à ce bureau d'étude d'aller rencontrer les gens, très directement, d'élaborer un questionnaire (car tout dépend aussi de la façon dont on pose les questions), afin de savoir pourquoi va-t-on habiter dans ces territoires là ? Qu'est-ce qu'on y cherche ? Pourquoi un tel appétit pour ce territoire avec des gens qui travaillent à 90 % dans le cœur de l'agglomération bordelaise et qui tous les jours mettent parfois une heure et quart pour aller de leur domicile à leur travail ?

Compte-tenu des embouteillages dans l'agglomération, on se demande quel peut être le bénéfice quand ils rentrent le soir et qu'ils vont passer la tondeuse dans le jardin.

Marie-Christine Jaillet a apporté un certain ombre de réponses. Notamment, je suis tout à fait d'accord avec vous, quand on dit au gens - moi qui participe aux élaborations de plans locaux d'urbanisme et de cartes communales – « enfin vous vous rendez compte, aller habiter là-bas va vous coûter horriblement cher, vous aurez besoin de deux voir trois voitures, ça fait la baguette à un euro... » On peut constater que c'est un discours que les administrés n'entendent pas. Quand on veut accéder à la propriété c'est un discours sur lequel on est totalement sourd.

Bien que nous n'ayons pas de données fiables sur cette question au sein de l'agglomération bordelaise, on sent bien qu'au bout d'un certain nombre d'années, ces gens ne sont pas si heureux que ça parce qu'il y a un certain nombre de contraintes dans leur choix de vie. Et notamment, la catégorie à laquelle vous faisiez référence en dernier, c'est à dire tous ceux qui sont en extrême difficulté et à qui on a promis une accession à la propriété, mais qui sont fragilisés encore plus par les coûts de leur mobilité.

On va donc lancer une étude pour savoir s'il n'y a pas des critères plus qualitatifs pour savoir s'il n'y a pas un retour de tous ces gens là vers le cœur de l'agglomération. Parce que c'est bien la cible, l'idée c'est de renforcer le cœur de l'agglomération. Et qu'offre-t-on en le renforçant ? Il y a le projet urbain de Bordeaux, le projet d'agglomération de la communauté urbaine, il y a quand même des choses et des choses intéressantes...mais pourtant, on fait le constat que l'on arrive pas à lutter contre l'étalement urbain périphérique. En plus à Bordeaux, la géographie fait que si l'on continue comme cela, à l'ouest de l'agglomération, on s'arrête à la mer, parce que sur la rive droite il y a les coteaux, et entre les carrières, les risques d'inondation, la viticulture...on arrive à peu près à maîtriser cet étalement. Sur la rive gauche, avec la forêt ou ce qu'il en reste, on peut continuer comme ça jusqu'à la mer.

Donc aujourd'hui, avec un phénomène qui inquiète beaucoup les élus du périmètre du SCOT, on voit une concurrence des territoires hors SCOT, avec des infrastructures qui permettent d'aller rapidement dans ces secteurs là. Votre analyse sur le temps du déplacement, qui est constant d'ailleurs chez nous, bien qu'on aille de plus en plus loin, 30, 35, 40, 45 km dans le même temps, m'interpelle beaucoup. Ce temps de déplacement n'est plus un temps contraint, on le met à profit. Cet élément est un élément sur lequel nous n'avons pas du tout réfléchi. On a toujours dit « mais vous vous rendez compte, vous passez un temps infernal dans la voiture, vous êtes stressé et rien que ça, ça devrait vous faire changer d'avis ».

**Philippe TIZON :**

Merci. La parole est maintenant à René Lahillonne, Vice Président de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées, en charge avec Madame la Député Martine Lignère-Cassou de la Commission Aménagement de l'Espace et représentant de cette communauté d'agglomération au sein de l'Association du Pays du Grand Pau qui a présenté sa Charte à la fin de l'années 2003. D'où vient cette spécificité qui fait que l'on retrouve deux fois dans le département des Pyrénées Atlantiques une agglomération au cœur d'un pays avec un conseil de développement commun ? Et comment, vous les élus d'agglomération porteurs du projet et de la charte de pays, vous travaillez ensemble ou ne travaillez pas ensemble sur cette question de l'étalement urbain ?

**René LAHILLONE, Vice Président de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées :**

L'originalité d'avoir un pays avec une agglomération en sein résulte de l'histoire locale je dirais. Il se trouve que c'est un cas particulier.

Ce que je voudrais dire c'est, sur l'agglomération de Pau, je crois qu'il y a centre fort, c'est-à-dire un pouvoir fort, un pouvoir financier très fort, c'est aussi un poids politique. Donc il y a concentration de pouvoirs politiques, concentrations de pouvoirs financiers.

Les gens s'organisent, nous nous organisons pour répondre aux besoins de la population. Pour y répondre nous mutualisons nos moyens pour faire des réalisations. Et on réalise dans des idées dominantes, de manière très consensuelle. Il y a une droite, il y a une gauche, mais sur tous les grands projets on est d'accord entre nous. Chacun défend son identité, son périmètre, son pouvoir local. Au BAB c'est plus compliqué de partager parce que nous sommes à trois fois 30 %. Sur l'agglomération de Pau on partage mieux parce qu'il existe un périmètre historique, le Béarn. Donc on a construit un pays qui est sur l'aire urbaine aujourd'hui. Moi je trouve que c'est une bonne chose.

La communauté d'agglomération a aussi sa périurbanité et a aussi ses problèmes de quartier, d'exclusion, de différences... Après, avec les autres communautés de communes du pays, je dirais que c'est plus compliqué car ce sont des EPCI qui sont autonomes. Il n'y a pas beaucoup d'autonomie financière puisque ce sont de petits EPCI mais il y a de l'autonomie politique, de projet, chacun voulant avoir son centre. Donc ce que vous avez dit, M.C. Jaillat, me fait réfléchir car je me demande « y a t-il un seuil pour construire une zone urbaine avec plusieurs centres ou n'y en a t-il pas, est ce que c'est l'histoire, quels sont les paramètres qui font qu'il peut y avoir plusieurs centralité, est-ce qu'il n'y a que des questions de distance ou autre ? je ne sais pas ».

Donc ce qui se passe dans le pays de l'agglomération, c'est qu'on s'est mis d'accord sur un diagnostic. On avancé là dessus, et je crois que ça a marché. Maintenant nous travaillons sur les documents, par exemple sur le plan des déplacements. Nous ne sommes pas

d'accord sur la question de ce que nous allons faire sur la zone urbaine...Donc il y a des différences et c'est vrai que chacun ne défend plus son identité, mais le fait d'être un pouvoir différent, susceptible de contester le pouvoir central. En effet, quand vous arrivez à 7 ou 8 EPCI pour représenter 70000 habitants en face d'élus qui en représentent 150000 c'est dur !.

Voilà. On est dans la phase d'élaboration. Mais si je devais revenir sur quelque chose ce serait pour dire qu'il faudrait quand même qu'on sorte de ce discours dominant qui pèse sur toutes les tendances et qui empêche des choix politiques. Je crois que pour sortir de ce carcan d'idées dominantes, il faut qu'il y ait des techniciens compétents, des élus qui se mobilisent, et des citoyens qui se bougent. »

**Philippe TIZON :**

Maintenant, la parole est à Gilbert Dalla Roza, universitaire retraité mais qui intervient ici comme responsable des foyers ruraux et à ce titre, membre des Conseils du Développement des Pays du Grand Pau. Ces complémentarités, ce travail ensemble entre les zones rurales et les zones urbaines avec le déséquilibre que René Lahillone évoquait à l'instant, comment est-ce que on le vit ici ? »

**Gilbert DALLA ROZA, membre du Conseil du Développement des Pays du Grand Pau :**

Je vais rebondir sur les derniers mots de Monsieur Lahillone à savoir « il faut que les citoyens se bougent ». J'ai franchi le pas, je suis maintenant plus impliqué au niveau national dans la Confédération Nationale des Foyers Ruraux, qui regroupe tout de même 300000 adhérents, et 3000 associations répartis dans toute la France et c'est à ce titre là que je vais m'exprimer. Cependant, appartenant au Conseil du Développement local du Pays, je voudrais dire qu'il est vrai que nous avons ce pouvoir qui se structure à partir de l'agglomération. Mais il y a eu un certain nombre d'incitations, ne serait-ce que financières pour que cela puisse se réaliser. Des communes qui hésitaient se rendent finalement à l'effet attractif des dotations de fonctionnement etc...

Donc, les élus, vous avez réalisé – pas toujours facilement - cette nouvelle organisation, ce grand chambardement des pouvoirs qu'ont apporté les intercommunalités dans notre pays de façon assez récente quand même. Et le citoyen face à cela ?

Quelle action, qu'avons-nous mis en place, quelles incitations pour qu'ils passent de regroupements associatifs, souvent à l'échelle communale, voire de quartier, voire d'immeuble à une situation d'intercommunalité plus pertinente au niveau territorial ?

C'est vrai que nous foyers ruraux, sommes confrontés à cela. On a des foyers dans des régions où nous sommes bien représentés, dans des communes, rarement dans deux communes. Ce que nous demandent les intercommunalités c'est de répondre à un besoin culturel, un besoin social sur l'ensemble de leur territoire et c'est tout à fait logique. Vu d'un élu, en tout cas c'est logique.

Mais comme on ne nous a pas donné les moyens, et comme nous avons peut-être été insuffisamment prévoyants dans le délai assez court où se sont formées ces intercommunalités, on se retrouve devant un vide. Les associations ne sont pas organisées à un échelon autre que communal, même s'il existe parfois quelques coordinations. Mais au delà, sur des questions plus fondamentales, notamment de participation citoyenne, de réponse citoyenne par rapport à cette réorganisation du pouvoir, il n'y a rien.

Il n'y a pas eu d'incitations. Il n'y a pas eu de préoccupations des élus, je dirais même qu'il y a une tendance inverse. Car quand les associations ne sont pas organisées pour apporter une réponse, les élus nomment un chargé de mission à la culture, un aux affaires sociales en s'imaginant qu'ils vont avoir résolu la question. Je n'ai rien contre les chargés de mission mais ils ne peuvent apporter une réponse suffisante s'il n'y a pas tout autour une réorganisation citoyenne. Voilà un peu ce que je voulais dire sur Pau.

Là je vais changer d'échelle et répondre un peu à Marie-Christine. Vues du rural et vues du côté associatif, quelles impressions peut-on avoir à partir de toutes les informations qui nous remontent de ces foyers ruraux ?

D'abord une belle claque au moment des élections présidentielles, quand on a fait l'examen des résultats en PACA, en Beaujolais et ailleurs et qu'on a vu le score fait par le front national dans des zones où nous avons des foyers ruraux qui travaillaient depuis trente ans, en ayant l'impression de faire du lien social !

Que se passe t-il ? Quelles réponses apporter ? La croyance dans les vertus associatives pour refaire du lien dans les villages, pour inciter les populations à faire ensemble, à avoir un projet, n'est pas évidente. Ce ne sont pas que les captifs de la quatrième couronne qui ont votés Lepen, mais souvent aussi de vieilles populations rurales bien ancrées.

C'est à dire qu'au fond nous avons deux types de foyers ruraux et je retiens de M.C. Jaillet la division par le temps et les axes.

Il y a ceux qui sont situés à une distance temps de 45 minutes d'une petite ville (soit par route, autoroute...), et au delà de 45 minutes, on est dans la quatrième couronne, ce que l'on appelait dans le temps le rural profond. On ressent donc ce problème de temps et nos foyers n'ont pas du tout les mêmes comportements, les mêmes problèmes quand ils sont à moins de 45 minutes d'un petit centre, puisque ce n'est pas forcément la grande ville qui apporte un certain nombre de services.

Dans les moins de 45 minutes, nous avons à faire à des populations qui sont tout à fait dans le type de ce que M.C. Jaillet décrivait, c'est à dire des gens ne s'impliquant plus dans une dimension territoriale. Notre problème en tant que foyers ruraux est que nous avons pourtant des consommateurs : des consommateurs de judo, de peinture sur soie, de chant choral etc... Et l'image la plus terrible pour nous est représentée par le ménage qui est installé sans qu'on sache très bien qui c'est, et qui inscrit ses enfants : ils arrivent, ils ouvrent la portière de la voiture, l'enfant part faire son cours de judo. Une heure et demi après, l'enfant revient, on rouvre la porte, l'enfant entre à nouveau dans la voiture, on s'en va... et puis vous pouvez faire assemblées générales, repas etc...personne ne vient, les bénévoles ont le moral à zéro, parce qu'en plus cette population là augmente, demande, exige du foyer rural, de l'activité...etc. Et ils exigent la qualité.

On se disait mouvement d'éducation populaire, c'est à dire que l'on voulait que les gens se rassemblent. On se retrouve face à des consommateurs qui ont des comportements qui n'ont plus rien à voir avec le rural. Qui sont parfois des ruraux contraints ? Ils ne sont pas toujours très heureux d'être là.

Les coûts des voitures ont une incidence sur le nombre des divorces. On divorce beaucoup dans le périurbain, notamment parce que les ménages n'en peuvent plus, et sont fatigués par ces déplacements ! Et c'est souvent la raison qu'ils donnent pour ne pas participer aux réunions.

Passons aux « plus de 45 minutes », à la quatrième couronne, c'est à dire dans le rural profond. Là véritablement, nos foyers ruraux sont en prise à deux types de population qui ne se comprennent plus. Il y a une véritable barrière, de vocabulaire, d'attentes, de façon de voir les choses. Ces isolés, ces captifs, qui ont des revendications, il est impossible de les mobiliser, de les faire venir. Ils n'ont pas de vie sociale. Mais parfois ils deviennent assez nombreux dans une commune et ils interrogent. Et il y a des exigences de crèches, etc...qui semblent hors du schéma mental des populations locales et des maires ruraux qui les représentent.

Nous constatons qu'il y a là des frottements sociaux et c'est presque un euphémisme. Il y a des phénomènes difficiles. D'autant plus que les ruraux ne sont plus du tout ce qu'on peut imaginer. Ils ont un style de vie tout à fait comparable à celui des citadins, même s'ils ont gardé des traditions de solidarité, et d'entraide.

Parfois on trouve des inversions de tendance. Nous ne sommes plus dans du rural profond qui a perdu confiance, et on voit des renaissances d'optimisme et de dynamisme, mais qui sont plus le fait de ces populations locales qui ont trouvé une nouvelle façon de vivre que celles des populations du périurbain ou du déversement urbain qui, souvent, arrivent dans ces zones dans des situations financières précaires.

A travers nos foyers on ressent quand même ces difficultés de vivre ensemble.

Aujourd'hui, comment, dans ce tableau à double entrée que je vous ai présenté, retrouver un petit peu de dialogue ? Comment retrouver des projets communs ? Comment retrouver du lien social ? Je trouve que cette description alvéolaire qui a été faite au niveau de l'habitat, est devenue très vraie au niveau des mentalités et des cultures. Nous sommes un peu finalement dans un pays qui ne se parle pas et qui n'est plus citoyen par certains côtés, et je crois que pour les politiques il y a quand même une interrogation forte à avoir. »

**Philippe TIZON :**

Marie-Christine pourrais-tu nous dire trois mots sur ce que tu viens d'entendre de Marie Récalde, René Lahillone, Gilbert Dalla Roza ?

**Marie-Christine JAILLET :**

Les témoignages ou les éléments d'analyses qui sont donnés vont dans le même sens. C'est le même constat que l'on fait, de points de vue très différents. Cela pose la question de « faire société ». Comment on peut retisser le lien social, ce que d'autres appellent la cohésion sociale ?

Comment la question du rapport au politique peut se poser dans d'autres termes que dans un terme consumériste ?

Dans le rapport au politique, c'est la même chose. Les politiques sont aussi soumis à un niveau d'exigence, sont considérés de plus en plus comme des prestataires de services et sont soumis aussi à des modes d'évaluation très très loin de ce que l'on appelle « la question citoyenne ». Moi je crois que c'est une question très forte.

Le problème est également celui du niveau auquel la question citoyenne peut être portée. Comment aujourd'hui donnez-vous sens à des logiques d'ancrage territoriales à l'échelle de la commune, quand les modes de vie organisent les pratiques à une autre échelle ?

Là il y a un vrai problème. Comment persuader que l'élite circulante « hors-sol » que je décrivais qui raisonne et qui fonctionne à une autre échelle, s'investisse localement ?

Comment l'argumenter ? Comment aider les élus à dépasser cette espèce de contradiction entre des logiques - que moi je comprends, qui sont des logiques électives où l'élu a à rendre compte à son électorat communal - et des modes de vie et des fonctionnements qui s'organisent aussi à d'autres logiques et qui obligent à penser par exemple la question de la centralité à une autre échelle. Est-ce que ça a du sens que chacun ait aujourd'hui sa salle polyvalente, etc. ? On voit bien là qu'il y a des décalages. Je participe comme chercheur à

un certain nombre de réflexions, sur le SCOT toulousain ou d'autres SCOT et je vois bien la difficulté aussi à faire entendre aux élus qu'il y a nécessité de prendre en compte la manière dont ont évolué les modes de vie, les pratiques et le rapport au territoire.

Qu'est ce que ça veut dire aujourd'hui « faire société » ? Comment aujourd'hui la question de la solidarité peut se construire sur autre chose que la solidarité dite mécanique, c'est à dire celle qui va de soi, entre gens qui se reconnaissent identiques. Comment la solidarité peut se construire en intégrant la figure de l'autre ?

Quand on se pense comme des individus autonomes, qui n'ont pas à faire avec l'autre, comment faire comprendre qu'on a encore à faire l'autre ? C'est une question éminemment difficile, éminemment politique, c'est la question de la cité et de la citoyenneté. C'est un chantier compliqué, difficile mais sur lequel il faut à la fois que les associations, les élus, et nous citoyens de base puissions avancer.

Dernier point. Je vais être un peu critique mais bon je suis moi aussi dans un conseil de développement. Se mettent aussi en place un certain nombre d'instances de ce type ( conseil de développement) qui sont sensées représenter la société civile, mais attention : la société civile ce n'est pas nécessairement une assemblée citoyenne, ni une assemblée de citoyenneté. On est dans des sociétés qui sécrètent de l'expertise. De l'expertise technique, des chargés de mission compétents...mais aussi de l'expertise à défaut de mobilisation citoyenne. Ce n'est pas la même chose. Que des assemblées d'élus aient comme interlocuteur un conseil de développement, c'est bien, que l'expertise ait voie au chapitre. Mais ça ne vaut pas le rapport aux citoyens. Du coup la question de la constitution des assemblées citoyennes à l'échelle des agglomérations, des pays se pose.

Ce que vous dites de l'élus qui défend son territoire et les intérêts de son territoire, est logique, puisque sa légitimité politique est là. Comment lui demander au fond de penser d'abord l'intérêt commun, quand ce dernier vient se frotter et s'affronter à des intérêts particuliers, communaux, alors que sa légitimité est là.

Sur la centralité, juste un point. La question de la centralité est une question importante. Il y a aujourd'hui des centralités. A Pau on est encore probablement dans un schéma centre-périphérie. Il y a des agglomérations où il y a des centralités. Ce qui n'empêche pas qu'il y ait une centralité symbolique qui reste forte.

A Toulouse, on peut habiter une commune de la périphérie, ne jamais aller place du Capitole, mais néanmoins être toulousain et avoir un espèce d'attachement symbolique, au Capitole, à sa place, etc... Il y a des dimensions dans la centralité.

Ce dont j'ai parlé c'est la centralité fonctionnelle. On voit bien qu'elle se décompose, se recompose. Probablement qu'il y a encore des agglomérations de taille moyenne avec une centralité relativement unifiée sur le plan fonctionnel, mais il y en a de plus en plus qui ne l'ont plus. Cela renvoie à ce que je disais. Est-ce que chaque élu d'une commune ou d'un secteur peut revendiquer de la centralité. C'est tout le débat sur les processus de polarisation, à travers effectivement les SCOT. En sachant qu'entre la vision que l'Etat avait du SCOT à l'aire urbaine, à la bonne échelle, unifié etc...et puis ce qui se passe aujourd'hui de manière plus pragmatique, où on peut décliner des logiques de secteurs, avec des logiques de chartes...tout cela me paraît quand même un processus intéressant d'adaptation à la réalité. Je l'avais beaucoup dit : cette image du SCOT unique avec une centralité était inadaptée à ce que sont les territoires fonctionnels. Qu'il y ait un certain nombre d'enjeux à ces échelles là, notamment sur les grands équipements... Qu'on prenne en compte la complexité des territoires, à la fois fonctionnelle et politique, sachant que la difficulté est que les territoires fonctionnels et politiques ne se recoupent pas systématiquement...

Il y a une logique politique de découpage du territoire et des modes de vie qui organisent du territoire fonctionnel. Arrêtons d'imaginer qu'il y a une manière rationnelle de simplifier les choses. Il faut faire avec cette géométrie là. C'est une géométrie compliquée et qu'on ne simplifiera pas, car il y a une autonomie et une légitimité à des modes de raisonnement politique et par ailleurs les modes de vie organisent des logiques territoriales d'une autre nature.

**Philippe TIZON :**

Je vais demander à Hervé Rhode et à Marie-Céline Cazaubas de rejoindre la tribune.

Le premier pour parler de la question du développement économique dans les territoires périurbains car c'est aussi une question importante. On a parlé de vie politique, de vie citoyenne mais c'est de plus en plus un espace productif.

La seconde afin d'intervenir pour conclure cette rencontre et sur le fait de savoir comment ces évolutions périurbaines ont à voir avec ces projets d'aménagement de centres villes ; ce qui repose, d'un point de vue urbanistique, la question des centralités sociales évoquées plus tôt.

Mais avant cela je redonne la parole à Marie Recalde qui voudrait intervenir. »

**Marie RECALDE :**

Je voulais juste conclure sur ce sujet en disant ce qui me paraît important aussi. On nous rebat les oreilles avec le projet, certes la loi SRU nous rappelle « le projet, le projet »...dans tous les documents aujourd'hui on est focalisé sur le projet. Mais je m'aperçois qu'on a beau avoir un très bon projet, ce n'est pas suffisant si derrière il n'y a pas le relais de l'action et le suivi permanent, qui passe aussi par cette action citoyenne sur le terrain et pas forcément par les conseils de développement.

J'ai un exemple en tête très précis qui est assez récent. Hier la Communauté Urbaine de Bordeaux a adopté son Programme Local de l'Habitat, sur cinq ans, avec des objectifs très précis et très localisés, notamment en matière de logement social et très social. Il y avait aussi une réunion du comité technique, auquel j'ai la chance d'appartenir, pour faire le point. On s'aperçoit donc, pour revenir sur la diversité et la mixité, que sur les communes périurbaines très peu font aujourd'hui du logement très social. On fait du PLS, des logements sociaux pour les enfants et pour décohabiter, mais on ne fait pas du PLAI, on n'en veut pas. On a beau avoir de très beaux projets, de très belles idées, je me dis qu'il faut peut-être aller au delà.

**Hervé RHODE, Chef de Projet Intercommunal du contrat de Ville de l'Agglomération Agenaise :**

Pour être rapide, on a déjà exprimée l'inquiétude que l'on peut avoir au niveau de la politique de la ville. La réflexion que je voulais amener est simplement une réflexion au niveau d'une démarche, d'un travail en amont qu'on a voulu faire.

C'est vrai qu'on est sur le périurbain, sur les ZUP, ZUS, ZRU ou ZFU...mais que par la même, la politique de la ville s'intéresse assez peu à ce qui est vraiment de l'ordre de l'économique, en tout cas ça nous a semblé important. Et à partir de là l'économique nous a semblé important à chaque fois. Peut-être pour illustrer ce propos, deux exemples :

D'une part, quand il y a la centrale nucléaire qui a été construite à Golfèche pas très loin d'Agen, une des clauses du contrat était d'employer des gens de l'agglomération agenaise. En fait ils avaient besoin d'ouvriers qualifiés impossibles à trouver sur l'agglomération. Donc il a fallu faire venir d'ailleurs ces personnes là.

Deuxième chose, au niveau du Conseil Général du Lot et Garonne qui avait fait une campagne notamment au niveau de Paris en disant « vous avez quinze jours pour quitter Paris ». Tout ceci s'appuyait sur une analyse relative à l'âge des personnes gérant des toutes petites ou moyennes entreprises qui montrait qu'elles avaient entre 35 et 60 ans, sans qu'il y ait de repreneur derrière.

A partir de là, la question était : comment on pouvait situer la politique de la ville sur le terrain de l'économique et de l'insertion ? La volonté et la réflexion que nous avons essayé d'initier

était d'abord d'allier des commissions qui parfois ont du mal à se rencontrer, la commission économique avec celle de la politique de la ville. Déjà on s'aperçoit qu'il y a deux cultures vraiment différentes. De là, on s'est adjugé le Conseil ou les administrateurs du PLI, et pour être encore plus prospectifs, les administrateurs de la mission locale.

Voilà à peu près les outils qu'on essaie de mettre en cohérence pour avancer dans une démarche de prospection. Laquelle ? Il y a ce que peut faire le Conseil Général, ce qui est de sa compétence et de sa responsabilité.

Nous, c'était de travailler peut-être davantage à travers l'échelle d'âge des salariés notamment en analysant quelles qualifications nous pourrions mettre en place au préalable par rapport à des gens qui sont en recherche d'emplois afin qu'ils soient directement employables à un temps T + 1 ou 2.

C'est aussi peut-être, d'arriver à changer – mais là aussi c'est une volonté politique forte- la mentalité de certains, en arrêtant de parler de masse salariale et en reconnaissant que la richesse se trouve davantage au niveau des salariés que dans l'investissement au niveau de l'entrepreneur.

**Marie-Céline CAZUBAS, Ingénieur Territoriale, Urbaniste, travaille à la Direction Générale de l'Urbanisme aussi bien sur la commune et sur la communauté d'agglomération :**

On s'est effectivement posé la question de l'étalement urbain dans l'agglomération de Pau, puisqu'on a une agglomération attractive mais qu'on a repérée comme très poreuse. C'est à dire qu'entre les deux derniers recensements il y a 36000 habitants qui sont arrivés sur l'agglomération mais 35000 qui en sont partis dans le même temps. Un tiers de ces derniers sont partis à la proximité immédiate de l'agglomération. Et si l'agglomération constitue maintenant le premier pôle d'emploi du pays, on a à faire à ce qu'on a appelé dans un document « un exode urbain ». C'est tellement facile de sortir et de rentrer dans l'agglomération qu'on hésite pas du tout à s'installer à Nay.

Entre les deux recensements, la plaine de Nay est rentrée d'un coup dans l'aire urbaine parce que l'infrastructure routière, a mis Nay à un quart d'heure, vingt minutes de Pau. Ce qui est aussi le temps pour aller de Lons à Pau, autre commune de l'agglomération.

Donc effectivement, la question de l'étalement urbain et de la périurbanisation se pose fortement.

Ce que l'on constate aussi quand on fait le bilan de l'habitat sur l'agglomération de Pau, c'est qu'on a un tissu ancien qui est en vraie difficulté et un cœur d'agglomération qui perd des habitants. Ce sont des phénomènes connus dans beaucoup d'agglomérations françaises, mais que certaines d'entre elles ont réussi à renverser sur la période récente. A Pau c'est un

phénomène qu'on connaît encore aujourd'hui. C'est à dire que Pau, Billère, Jurançon ont perdu des habitants et en perdent encore. Ainsi, dans le centre ville de Pau, un logement sur cinq est vacant.

Dans les réflexions qui ont accompagnées la mise en route du PLH, on se posait à la fois la question de comment structurer le développement urbain sur l'agglomération et comment le penser avec le pays dont on fait partie. Egalement, y a t-il une alternative à proposer pour que les gens demain aient envie de vivre en ville ? C'est la communauté d'agglomération qui conduit aujourd'hui son PLH, elle se positionne comme acteur nouveau de l'habitat, quelle politique de l'habitat peut-elle concevoir au service des communes de l'agglomération qui elles-mêmes interviennent en matière d'habitat, d'urbanisme, à travers notamment leurs PLU qui pour partie sont en révision ?

On a orienté notre PLH autour de trois grands axes :

- produire de l'habitat économe. Quand on dit, à l'échelle du pays, que l'étalement urbain c'est très mauvais, il faudrait d'abord être capables sur l'agglomération de gérer le développement de la ville. On a des communes qui ont 700 habitants et qui ont le même genre de développement qu'une commune qui est à 30 km. Aujourd'hui, quand un habitant arrive à Pau, il consomme 600 m<sup>2</sup>, ça c'est vrai sur l'agglomération. La première chose est de structurer le développement urbain sur les communes et les quartiers qui ont encore un foncier disponible important. La deuxième chose c'est de travailler sur ces quartiers anciens. Aujourd'hui on a peine à trouver une attractivité résidentielle sur les quartiers anciens de l'agglomération.
- Est-ce qu'il y a une offre de qualité en logement en centre ville ? Il y en a eu comme ailleurs, il y a encore et les OPAH sont nécessaires pour remettre à niveau ou pour maintenir à niveau le parc de logements privés existant. Mais ce n'est pas suffisant pour attirer des ménages en ville, ni pour leur permettre de rester en ville. Or dans ces centres là il y a peu de foncier aujourd'hui disponible. Tous les palois connaissent l'opération Bosquet, il n'y a plus de quoi faire à Pau ce type d'opération, ni à Billère, ni à Jurançon. Donc c'est un travail plus dans la dentelle qu'il faut envisager. Il n'y a plus de promotions neuves sur les centres urbains. Il est difficile de mettre sur le marché une offre qualifiée en centre ville. Le centre ville concentre toutes les nuisances dont vous avez parlé : ne pas pouvoir se garer devant chez soi, avoir de la pollution, subir du bruit etc... Aujourd'hui c'est presque un choix militant d'habiter la ville.
- C'est dans ce contexte là que l'on construit le PLH. En revanche, quand on a proposé aux communes le PLH, elles ont délibéré sur ce document et ce qu'elles sollicitent beaucoup c'est l'intervention foncière de l'agglomération, d'outils de projet et elles

nous disent qu'elles sont entrain de construire des projets de centralité. C'est valable pour les trois communes du cœur de l'agglomération mais ça l'est aussi pour les petites communes qui ne veulent pas être grignotées par les lotissements.

Le moyen principal autour duquel on voudrait essayer d'organiser notre programme local sur Pau, c'est l'action foncière. L'habitat ne fera pas tout dans le renouveau des centres villes mais il doit être au service d'un projet urbain. Si l'agglomération doit apporter quelque chose c'est cette action foncière parce que, là plus qu'ailleurs, c'est difficile de maîtriser le foncier, de créer une offre nouvelle de logement. C'est cher, non pas tant parce que c'est prisé, mais parce que c'est compliqué, déjà bâti, ce sont des friches donc ça n'attire pas les investisseurs privés et cela nécessite que des collectivités investissent fortement pour se rendre maîtres du foncier. C'est presque plus difficile que sur les quartiers d'habitat social où on a un nombre réduit de partenaires en face et où recomposer le parcellaire est possible.

Donc l'axe fort que l'agglomération, dans sa politique de l'habitat, voudrait mettre au service des centres ville, c'est cette action foncière, qui, il nous semble, sera sollicitée par des villes qui, elles, conduiront un projet urbain qui intégrera plusieurs dimensions : habitat, déplacement, qualité d'espace public, qualité de services. Si habiter le centre est un choix militant, que cela soit en quelque sorte récompensé.

**Philippe TIZON :**

Merci Marie-Céline pour la rapidité et la qualité d'analyse. Marie-Christine, je te donne trois minutes pour conclure !

**Marie-Christine JAILLET :**

Je ferai juste deux réflexions.

Sur l'histoire du projet, je constate que plus on est dans des sociétés intelligentes, plus tout le monde le devient, les élus, les techniciens, l'Etat...il y a une montée en intelligence. Cela se traduit par une capacité extraordinaire à développer des rhétoriques. Le projet peut n'être qu'une rhétorique. Du coup on connaît aussi des stratégies que je peux parfaitement décrire mais je n'ai pas le temps, où le projet sert à tout sauf à l'action. On voit bien qu'il y a une capacité à produire et à répondre à toutes les injonctions, le développement durable, la mixité, une ville économe...et tout monde partage cela. Il y a des techniciens qui sont capables, y compris avec conviction et foi de produire du projet ; il y des élus aujourd'hui qui sont absolument capables de développer cette rhétorique là et du coup la question du passage du projet à l'action est une vraie question, que je partage tout à fait. Et dans l'action publique aujourd'hui on voit beaucoup se développer cette rhétorique du projet.

Je partage beaucoup de choses que vous avez dites à propos de Pau. Ce que vous disiez « un logement consomme 600 m<sup>2</sup> », cela aussi il faut pouvoir expliquer comment dans des agglomérations... Vous donniez cet exemple, j'en ai un autre dans l'agglomération toulousaine où la question de la densité est posée effectivement et où en plein cœur de commune on s'autorise à faire encore du lotissement à 600 m<sup>2</sup>. Pourquoi ? C'est la logique du tri social, on est sûr de ce que ça produit socialement. On revient à des questions de ce type. Si ce modèle a une telle force, c'est aussi parce que quelque part il assure du tri social. Ce que vous disiez sur la centralité, il y a des effets de contexte que j'entends absolument. Ici, habiter en ville n'est pas prisé mais on connaît d'autres agglomérations où habiter en ville est prisé.

Ce que vous disiez sur la politique de la ville, c'est vraiment un autre champ. Je crois qu'on peut être aujourd'hui très interrogatif sur ce que devient la politique de la ville. Cela a déjà été dit mais je crois qu'on peut le partager. Sur la question économique, je souscris parfaitement au propos que vous tenez, simplement je crois que quand vous vous souhaitez bon courage, moi je vous en souhaite beaucoup parce que la politique de la ville a été aussi conçue pendant très longtemps comme une politique d'action sociale. Alors que la question première c'est bien aussi celle du rapport à l'emploi et à l'économie. Et c'est vrai que se sont des questions qui ont été marginalisées et je ne suis pas sûre qu'aujourd'hui ce soient des questions premières. C'est un ministre de la cohésion sociale qui a en charge les politiques de la ville et qui après s'être occupé de rénovation urbaine va s'occuper de cohésion sociale.

**Philippe TIZON :**

Merci beaucoup à tous. Je vois qu'à partir de cette thématique générale des zones intermédiaires, on a abordé beaucoup de questions plus générales.

